



**SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
DE LECTURE
PUBLIQUE**
2022 - 2026

ÉDITORIAL



Premiers équipements culturels en matière de fréquentation, les bibliothèques constituent aujourd'hui des lieux partagés et contribuent fortement à la vie locale. Par la diffusion des savoirs et l'ouverture à l'autre, elles sont en effet les premiers outils d'émancipation par la culture.

En 2014 le Département du Var a voté son premier schéma départemental de lecture publique, démontrant par là sa volonté de penser la culture, et la lecture publique en particulier, comme un fort vecteur de développement et un catalyseur indispensable d'aménagement culturel dans ses territoires.

Dans ce premier schéma, l'enjeu de la collectivité a consisté à rééquilibrer le maillage territorial en impulsant la construction de médiathèques dans certaines zones du département, à amorcer le virage numérique et développer son offre de formation à destination des bibliothécaires varois. La médiathèque départementale a été un outil précieux pour ce travail.

En 2022, c'est un second schéma qui voit le jour. Tout en étant dans la continuité du premier en impulsant les projets de construction et de modernisation des équipements et des usages, il vise à accompagner les communes, intercommunalités et réseaux dans leur volonté de développer des structures culturelles parfois hybrides, toujours au service du plus grand nombre.

Adopté par l'Assemblée départementale en mai 2022, le schéma départemental de lecture publique 2022-2026 s'est construit à partir de consultations lors d'ateliers participatifs ayant pour objectif de mieux comprendre les enjeux de chaque territoire et de proposer un service adapté aux varois.





Ce schéma s'articule autour de trois axes forts :

- déployer un projet culturel et social ambitieux dans tous les territoires et pour tous les publics
- renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire
- relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique

Le Département souhaite à travers ces trois axes, appuyés par plus de 28 projets de développement (*fête du livre, prix littéraires, animations culturelles, accompagnement technique, formation continue, prêts de ressources, etc*), lutter activement contre la fracture numérique et promouvoir l'innovation, tant dans les pratiques que dans la mise à disposition de ressources diversifiées, et ainsi renforcer la présence du département dans les territoires au service des collectivités et de tous les varois.

Par le biais de ce nouveau schéma départemental de la lecture publique et l'ensemble de ses fiches actions qui sont autant de projets, le Département du Var est heureux de promouvoir l'idée qu'au-delà d'un espace traditionnel réservé à la littérature et aux savoirs, la bibliothèque est aujourd'hui un tiers lieu inclusif socialement et culturellement indispensable pour se construire comme citoyen acteur de son devenir.

Marc GIRAUD

Président du Conseil départemental du Var



"La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente... et du développement culturel de l'individu... Les services qu'elle assure sont accessibles à tous... Elle est adaptée aux besoins et contextes locaux. Elle est le reflet des tendances du moment, de l'évolution de la société et mémoire de l'entreprise et de l'imagination humaines"

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994

Sommaire

1	Introduction	10
▪	Des missions variées au service des bibliothèques publiques du Var	11
▪	Des missions portées par un nouveau schéma départemental de la lecture publique	12
2	Contexte	14
▪	Les enjeux des médiathèques de demain	15
3	Bilan du schéma départemental 2014 - 2019	18
4	Diagnostic territorial	22
▪	Etat des lieux de la lecture publique à l'échelle du Var	23
▪	Intercommunalité varoise	24
▪	Communauté de communes	26
▪	<i>Cœur du Var</i>	26
▪	<i>Golfe de Saint-Tropez</i>	26
▪	<i>Lacs et Gorges du Verdon</i>	26
▪	<i>Méditerranée Porte des Maures</i>	27
▪	<i>Pays de Fayence</i>	27
▪	<i>Provence Verdon</i>	27
▪	<i>Vallée du Gapeau</i>	27
▪	Communauté d'agglomération	28
▪	<i>Dracénie Provence Verdon</i>	28
▪	<i>Sud Sainte-Baume</i>	28
▪	<i>Var Estérel Méditerranée</i>	28
▪	<i>Provence verte</i>	29
▪	Métropole	29
▪	<i>Toulon Provence Méditerranée</i>	29
▪	La médiathèque départementale du Var	31
▪	La Fête du livre du Var	33
5	Orientations stratégiques et objectifs 2022 - 2026	34
▪	Trois axes phares	36
▪	Déclinaison en fiches-actions	38
▪	Calendrier	39
6	Conclusion	40
▪	Les moyens numériques	42
7	Annexes	44
▪	Manifeste de l'Unesco	45
▪	Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique	48
▪	Carte des bibliothèques numériques de référence françaises Dispositif BNR	54
▪	Charte du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle	55
▪	Fiches-actions	56





01.

Introduction

Des missions variées au service des bibliothèques publiques du Var

La médiathèque départementale relève d'une compétence obligatoire des conseils départementaux (*Loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat*). Elle a pour mission l'organisation et la promotion de la lecture publique par :

- la mise à disposition de collections documentaires : prêt de livres, documents multimédia, supports d'animation, afin d'aider les bibliothèques à proposer une offre répondant aux besoins des habitants
- le conseil et l'accompagnement des communes et des intercommunalités dans leurs projets de création, réhabilitation ou aménagement de bibliothèque
- la formation des bénévoles et des salariés à la gestion d'une bibliothèque, l'accueil du public, la médiation, la connaissance des collections ...
- l'expertise et la mutualisation des moyens dans différents domaines, en particulier l'informatisation et les ressources numériques
- la promotion des bibliothèques comme des lieux de diffusion culturelle de proximité et la prise en considération des publics éloignés de la lecture

Par ailleurs, la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique consolide les responsabilités des conseils départementaux en matière de lecture publique. Elle précise les missions des médiathèques départementales en les confortant dans leur rôle d'assistance et de soutien aux bibliothèques communales et intercommunales.

L'ensemble de ces missions s'inscrit dans la volonté du Département de proposer aux varois une offre culturelle forte, diversifiée, accessible à tous, attractive et équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Cette offre s'appuie sur tous les types de média, les technologies modernes comme les supports traditionnels.

Des missions portées par un nouveau schéma départemental de la lecture publique

Le Département souhaite réaffirmer son engagement pour le développement de la lecture publique à travers l'élaboration d'un nouveau schéma départemental pour la période 2022/2026. Ce schéma illustre la volonté départementale d'offrir une accessibilité pour tous et dans l'ensemble de son territoire, à l'information, la connaissance, la culture, afin de permettre à chacun l'épanouissement individuel et l'exercice conscient de sa citoyenneté.

Il définit les orientations stratégiques et les objectifs sur une période de 5 années et prend appui sur :

- les enjeux des médiathèques de demain
- le bilan du schéma 2014/2019
- le diagnostic territorial

Il est aussi le fruit d'une démarche participative engagée avec les principaux acteurs et partenaires culturels de la médiathèque départementale dans le cadre d'ateliers de réflexion autour des nouveaux enjeux de la culture et des attentes des usagers en constante évolution.

Afin d'avoir une meilleure vision des besoins et de l'impact de ses actions auprès des usagers, la médiathèque départementale a fait appel au Sictiam, opérateur public de services numériques (*le Département du Var y adhère depuis de nombreuses années*). Ce syndicat mixte, au-delà de son rôle de facilitateur technique de solutions numériques, accompagne les collectivités dans les démarches de design de service. Cette démarche permet de favoriser la co-construction de nouveaux services ou de nouvelles orientations en se basant sur les besoins réels des usagers, ici la bibliothèque troisième lieu. Le design de service (*design thinking*) est un processus d'innovation qui se décline en plusieurs étapes clés : état des lieux, validation des hypothèses des besoins, co-création avec les parties prenantes d'une solution potentielle.

Cette démarche a été complétée par une logique d'action basée sur le marketing et l'image (*le branding*) qui consiste essentiellement à gérer, de la façon la plus positive et subtile qui soit, tous les aspects culturels liés à l'image du produit ou du service représenté, afin d'optimiser son impact auprès du public visé. Il correspond donc à tout l'écosystème culturel créé pour affirmer une identité dans l'inconscient collectif. La médiathèque départementale du Var s'est inscrite dans une démarche de communication polymorphe : réseaux sociaux, mailing, questionnaires, portail web, etc ... Elle s'appuie sur la charte graphique du Département du Var pour une identification facilitée par les usagers.

La médiathèque a voulu associer avec l'aide du Sictiam des usagers d'univers culturels très différents pour trouver des solutions innovantes aux problématiques de lecture publique du département. Ainsi, ce sont trente invités de tous horizons, bibliothèques partenaires, acteurs culturels du département, agents du service, qui ont été réunis durant trois journées d'ateliers participatifs. L'animation des groupes s'est concentrée autour des trois thématiques suivantes :

- Quel rôle pour la médiathèque départementale de 2022 à 2026 ?
- Vers une politique documentaire hybride concertée
- Vers une dynamisation de l'offre culturelle à l'échelle du département

Ces trois journées ont permis à des usagers d'univers différents de se projeter sur de nouveaux services de la médiathèque départementale dans les années à venir.

L'ensemble de ces travaux a permis de dégager **3 axes forts** pour les orientations du nouveau schéma, déclinées en **28 fiches-actions** qui vont structurer et guider l'action de la médiathèque.



02.

Contexte

Les enjeux des médiathèques de demain

Dans une société de plus en plus connectée, la bibliothèque comme espace traditionnel réservé à la littérature et au savoir se transforme en lieu de vie, d'échange et de création de lien social.

Ainsi, bien que la lecture au sens strictement traditionnel semble être un usage en perte de vitesse, il est salutaire de souligner que les pratiques évoluent vers de nouveaux formats culturels que les médiathèques se doivent aujourd'hui d'être prêtes à accueillir et promouvoir.

Au croisement des politiques publiques, la lecture et plus largement la culture sont au cœur des enjeux sociétaux, autant dans les communes rurales que dans les espaces urbains.

Il ne s'agit pas bien entendu de laisser à la marge l'offre habituelle des bibliothèques mais de la diversifier, l'augmenter, l'hybrider. Les bibliothèques "**troisième lieu**" sont à la fois un lieu de consultation, de prêt, d'activité, d'étude, de rencontre, d'expression et de création.

De nombreux projets se sont développés en France depuis le début des années 2000, projets relayés par la presse professionnelle (*Archimag, BBF, la gazette des communes, etc.*). Cette dynamique a été impulsée par les danois, dont les projets inclusifs font référence dans le monde des bibliothèques pour leurs propositions innovantes et efficaces.

Quatre objectifs qui relèvent de la sphère publique et auxquels les bibliothèques se doivent de participer ont été identifiés :

- **l'émancipation**
qui permet au citoyen d'être autonome, informé et capable de se forger une opinion éclairée.
- **l'innovation**
qui offre des espaces de connaissances nouvelles offrant la possibilité de produire des idées, résoudre des problèmes et créer de nouvelles formes artistiques.

- **la participation**

qui s'est accentuée ces dernières années avec l'explosion du numérique et qui acte la prise de parole et la co-construction des projets au croisement du développement personnel et du projet politique.

- **la notion d'expérience**

qui fait écho à l'économie de l'expérience dans le monde occidental, à savoir le besoin de partager et vivre des sensations et émotions immatérielles.

Ces quatre propositions permettent un idéal de structures de lecture publique au croisement de l'institution démocratique, du lieu de savoir, du forum citoyen, du lieu de rencontre et du théâtre d'expériences.

Si l'on adopte le point de vue de l'utilisateur, quatre concepts de projets peuvent être développés en résonance :

- **découvrir**
- **contribuer**
- **créer**
- **s'exalter**

Ainsi, enjeu de citoyenneté reconnu par tous, valeur ajoutée des lieux de sociabilité, plus-value économique et atout de communication institutionnelle, les médiathèques sont aujourd'hui au cœur des politiques publiques résolument ambitieuses et innovantes.

Le besoin de mutualisation couplé à l'urgence sociale des territoires sont des indicateurs des transformations nécessaires à porter au fonctionnement et aux objectifs des bibliothèques varoises.

A partir d'un diagnostic territorial détaillé, le Département du Var souhaite s'engager dans des orientations renouvelées et partagées, embrassant des objectifs opérationnels au service de l'inclusion sociale et de la lutte contre l'illectronisme.

L'objectif du nouveau schéma départemental pluriannuel de lecture publique (2022-2026) du Département du Var sera donc de proposer un accompagnement renforcé aux structures de lecture publique pour rendre effectif le passage des bibliothèques classiques à ce qu'il conviendrait de nommer une **"bibliothèque augmentée"**.

Ce concept de bibliothèque augmentée fait écho à celui de la bibliothèque minimale. Pourquoi un nouveau concept : parce que la société est en pleine mutation. L'économie de nos temps, temps travaillé, temps de loisir, le rapport à l'espace de la cité et les continuités/discontinuités qui existent désormais entre les sphères de l'intime, du professionnel, de l'espace et des lieux publics doivent être repensés au sein de nos équipements culturels.

L'apparition d'une culture de la contribution, autorisée par les progrès technologiques depuis l'apparition d'internet, institutionnalise la disparition progressive de l'opposition entre spectateur/usager et producteur/prescripteur. Autant de nouvelles attentes que les collectivités et institutions, a fortiori culturelles, doivent éditorialiser c'est-à-dire promouvoir dans leurs territoires par une offre de service moderne et adaptée aux contextes et horizons d'attente individuels et collectifs.

Très fortement attendus par les collectivités pour dynamiser leurs bibliothèques, et par les varois dont les usages culturels sont en plein essor, les outils numériques permettent de fournir progressivement un **effort de modernisation** des collections et des services en bibliothèque, et de lutter efficacement contre la fracture numérique en promouvant l'innovation ascendante (du public au professionnel).

C'est dans ce contexte de développement massif des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et de profonde mutation des bibliothèques, que le Département du Var a souhaité la construction d'une antenne à orientation numérique de la médiathèque départementale à Toulon, dans le quartier de la créativité et de la connaissance de Chalucet. Le numérique est donc devenu en quelques années un fort catalyseur de mise en réseau des bibliothèques.

Le Département du Var par le biais de sa médiathèque, souhaite moderniser ses équipements et s'inscrire dans une **démarche volontariste d'innovation** et d'accompagnement des professionnels de la lecture publique. Chef de file et référent des médiathèques varoises, la médiathèque départementale accompagne les transformations du métier et des pratiques.

Les objectifs de ce nouveau schéma ont été pensés en lien avec les objectifs de **l'agenda 2030** pour lequel les pratiques culturelles véhiculent des formes d'expression, de créativité et de construction identitaire liées à l'essence même de la dignité humaine et incarnent à ce titre un développement durable centré sur les personnes.

Au sein de l'agenda 2030, les bibliothèques :

- sont considérées comme des services de base (ODD* 1)
- promeuvent l'interrelation entre l'égalité des sexes et offrent un potentiel de transformation sociale positive (ODD* 5)
- intègrent l'éducation inclusive par l'intégration des connaissances artistiques et culturelles, la diversité et la créativité (ODD* 4)
- peuvent être considérées comme faisant partie d'infrastructures résilientes et de qualité (ODD* 9)
- contribuent à réduire les inégalités (ODD* 10) et la protection du patrimoine culturel est essentielle pour des villes et des établissements durables (ODD* 11)

L'agenda 2030 souhaite développer une communauté cohérente autour de la culture et du développement durable. Une telle communauté s'appuierait sur le champ d'action de chacun de nos réseaux et s'étendrait au-delà de ces champs d'action, afin de mobiliser les ressources des organismes internationaux, y compris l'UNESCO.

***ODD** ▶ *objectif de développement durable*

Il est essentiel que les parties impliquées dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 et des ODD* considèrent la culture comme un moteur et un catalyseur indispensable pour aider les communautés à prospérer et à être plus durables.

En complémentarité avec les objectifs de l'Agenda 2030 et son ODD 4, une feuille de route à moyen terme ne peut être envisagée sans se préoccuper des questions d'**Education Artistique et Culturelle** (EAC).

Selon les termes de la charte de l'éducation artistique et culturelle, l'EAC repose sur trois piliers : il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres et des artistes.

la connaissance

l'éducation artistique et culturelle permet aux élèves de s'approprier des repères culturels formels, historiques et esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, et de développer leur esprit critique.

la pratique artistique

elle permet aux enfants d'accéder aux langages des arts, de prendre confiance en eux, de réaliser concrètement des projets, de développer leur créativité et leur intelligence sensible. Elle est aussi un puissant moyen de mener des projets en commun, de favoriser les relations sociales, d'être à l'écoute des autres et de développer le respect d'autrui.

la rencontre

avec les œuvres et les artistes

elle vise à faire l'expérience d'œuvres authentiques et de lieux de culture pour mieux se les approprier.

Au cœur des orientations et projets de la collectivité, il tient à cœur de la médiathèque départementale de proposer des actions concrètes et opérationnelles favorisant l'inclusion artistique et culturelle des jeunes publics.

A ce titre de nombreuses actions peuvent être développées et valorisées. Elles sont transversales et permettent une mutualisation des moyens mis en œuvre au sein du schéma de lecture publique.

Ce renouvellement des pratiques et une nécessaire adaptation aux nouveaux usages devraient permettre un accompagnement privilégié de tous les publics, la médiathèque départementale du Var ayant pour vocation de proposer son expertise à l'ensemble des bibliothèques du Var afin de **promouvoir l'inclusion culturelle, sociale et numérique dans tous ses territoires**.

03.

Bilan

du schéma départemental 2014 - 2019

L'ancien schéma départemental de lecture publique couvrait la période 2014-2019 et avait pour objectifs phares :

- ouvrir une antenne de formation à Toulon dans le quartier de la connaissance et de l'innovation Chalucet

Le schéma départemental de lecture publique 2014-2019 a pointé la nécessité d'une politique d'équilibre entre zones urbaines et zones rurales au profit des zones urbaines.

Cette orientation a été retenue car elle promeut un objectif d'égalité d'accès à la lecture publique et tient compte de l'évolution démographique du territoire varois. C'est ainsi qu'en 2019 la médiathèque départementale a ouvert une antenne sous la forme d'une **salle de formation à vocation numérique pour lutter contre la fracture numérique** et valoriser l'équité territoriale de services culturels. Un catalogue de formation conjoint avec le site de Draguignan propose à ce jour plus de 45 jours de formation par an.

- faire sauter le verrou d'un service uniquement disponible pour les communes de moins de 10 000 habitants

Desservir l'ensemble des communes varoises sans limitation de taille de façon à privilégier l'adaptation de la desserte aux besoins et sollicitations des bibliothèques quelle que soit la taille de la commune. Cette décision a permis à la médiathèque départementale d'équilibrer la couverture et l'équité territoriale ainsi qu'une meilleure analyse de la lecture publique sur l'ensemble des territoires.

- doubler l'offre de formation

Avant 2014, la médiathèque départementale proposait 10 formations par an. En accordant une augmentation sensible du budget (25 000 € au lieu de 10 000€), le Département a mis l'accent sur la professionnalisation du réseau des bibliothécaires salariés et bénévoles.

Le recrutement d'un responsable formation et l'ouverture de Chalucet ont confirmé cette politique avec une **offre de formation encore renforcée et résolument tournée vers le numérique.**

- développer les actions culturelles territoriales

L'action culturelle a pu être développée grâce à **la diversification des outils d'action culturelle** proposés par la médiathèque départementale. Expositions, valises thématiques, malles jeux, dispositifs numériques, tapis de lecture, sont prêtés gratuitement aux bibliothèques. Par ailleurs des animations territoriales à destination de la jeunesse et des familles ont lieu chaque été dans les médiathèques du département en amont de la fête du livre (spectacle vivant, atelier plastique, rencontre d'auteur).

- développer l'offre numérique

La médiathèque départementale a amorcé un **développement de son offre numérique** pendant ce premier schéma. Le Portail de la MDV permet un accès au catalogue en ligne, ainsi qu'aux outils d'action culturelle, aux formations et à toutes les informations utiles aux professionnels. Elle communique sur divers réseaux sociaux. En outre, la MDV dispose d'un parc d'une quarantaine de tablettes numériques qu'elle prête gratuitement aux bibliothèques. Enfin, elle propose le prêt de pack Jeux vidéos qui permettent d'attirer des nouveaux publics comme les adolescents, peu présents dans les bibliothèques.

- accentuer l'accompagnement au réseau

La cellule réseau a renforcé sa présence sur le terrain dans le cadre de l'aide et de l'ingénierie de projet apportée aux communes varoises. Cet accompagnement permet donc à ce jour un **suivi personnalisé** de chaque structure avec un référent attitré. Un guide pratique à l'usage du réseau a également été rédigé et distribué aux communes partenaires.

Certains de ces objectifs ont été réalisés et continueront d'être développés dans le nouveau schéma.

Pendant cette période, la collectivité a initié une réflexion portant sur le développement de la lecture sur son territoire avec la volonté affichée de toucher un public plus large et plus défavorisé, notamment les familles, le public scolaire, le public jeune en dehors du temps scolaire ainsi que les publics éloignés de la lecture ou dits « empêchés ».

Elle a choisi de s'inscrire dans le cadre de la proposition du ministre de la culture et de la communication visant à développer un « **Contrat Territoire Lecture** » dont le contenu est adapté à son projet de développement culturel comme à la diversité socioculturelle de son territoire.

Grâce à la signature du **premier contrat territoire lecture (2016-2019)** avec la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), notre collectivité a pu renforcer considérablement la dynamique de partenariat à travers des actions culturelles structurantes et innovantes pour le réseau des médiathèques varoises.

Un **second contrat territoire lecture (2020-2023)** sera signé dans le cadre du renouvellement du schéma.

Une nouvelle contractualisation, le **contrat départemental de lecture itinérante (CDLI)** a également été proposée, et a pour vocation de favoriser l'itinérance numérique et inclusive de 2020-2022.



04.

Diagnostic
territorial

Etat des lieux *de la lecture publique à l'échelle du Var*

Le rôle de la médiathèque départementale, transférée par la loi du 22 juillet 1983, est de soutenir les communes et développer la lecture publique dans un objectif de service de proximité pour tous les publics. La lecture publique est donc une compétence du Département, qui, sans exercer de tutelle sur les communes ou les communautés de communes directement en charge du fonctionnement des bibliothèques, a vocation à soutenir et développer les bibliothèques dans l'ensemble du territoire.

Au-delà de son rôle en matière de lecture publique et du fait qu'elle œuvre au plus près des territoires, la médiathèque est à la croisée d'autres politiques du département, notamment le numérique, la solidarité et l'éducation.

Elle assiste et conseille les élus, les administrations locales et les bibliothécaires de toutes les collectivités et organismes qui sollicitent son expertise, dans l'élaboration des projets de lecture publique (construction, rénovation, réaménagement, projets de service, de manifestations ou salons littéraires, d'actions hors les murs, de dossiers de subvention).

Dans les petites communes disposant de peu de moyens pour développer des équipements et des services à vocation culturelle, la lecture publique représente souvent la seule activité culturelle, et revêt donc un fort enjeu culturel local. Les personnels des petites communes font vivre des espaces de savoirs, d'échanges, de rencontres avec la culture sous toutes ses formes. Ils font souvent preuve d'une grande imagination pour susciter la fréquentation de lieux dont l'offre principale demeure le livre et la lecture, à l'heure de l'individualisation et de la dématérialisation des pratiques culturelles.

Pour les villes moyennes et grandes, la demande sociale de bibliothèque est forte. Elle s'exprime en termes de citoyenneté, d'éducation, de vie littéraire, d'animation pour les enfants, etc. Service public culturel le plus fréquenté par les français, les bibliothèques s'insèrent dans le tissu urbain, participant du développement local et des services attendus des familles, singulièrement les jeunes actifs qui représentent une population goûtant particulièrement les services des bibliothèques.

Par ailleurs, la baisse tendancielle des budgets des collectivités territoriales impose d'agir avec une économie de moyens et dans le cadre d'une stratégie globale.

Intercommunalité varoise

Population municipale légale 2012

au 01/01/2017



État des lieux sociodémographique*

Au sein de la région PACA, le département du Var est celui dont la population augmentera le plus d'ici à 2030. Cette augmentation est due avant tout à un solde migratoire positif. De plus en plus, les arrivants sont des couples jeunes et actifs, provenant des départements voisins. C'est un public a priori très demandeur de lecture publique. Les déplacements domicile-travail sont très importants et touchent notamment les territoires du Moyen-Var, ce qui ne devrait pas être sans incidence sur l'offre de services des bibliothèques (horaires, services à distance...).

État des lieux du réseau de lecture publique*

Le maillage des bibliothèques est dense dans le Var, puisque 77% des communes disposent d'une bibliothèque (en prenant en compte les bibliothèques associatives). Il est nettement plus dense que la moyenne constatée dans l'ensemble des départements français (environ 30%). Près de 94% de la population du Var vit dans une commune disposant d'une bibliothèque (y compris associative) et plus de 86% de la population vit dans une commune disposant d'une bibliothèque publique (bibliothèque relevant d'une collectivité territoriale).

*données INSEE 2017

*données SCRIB du ministère de la Culture 2019

Il existe dans le Var **cinq réseaux de bibliothèques**, mutualisés à différents niveaux de coopération :

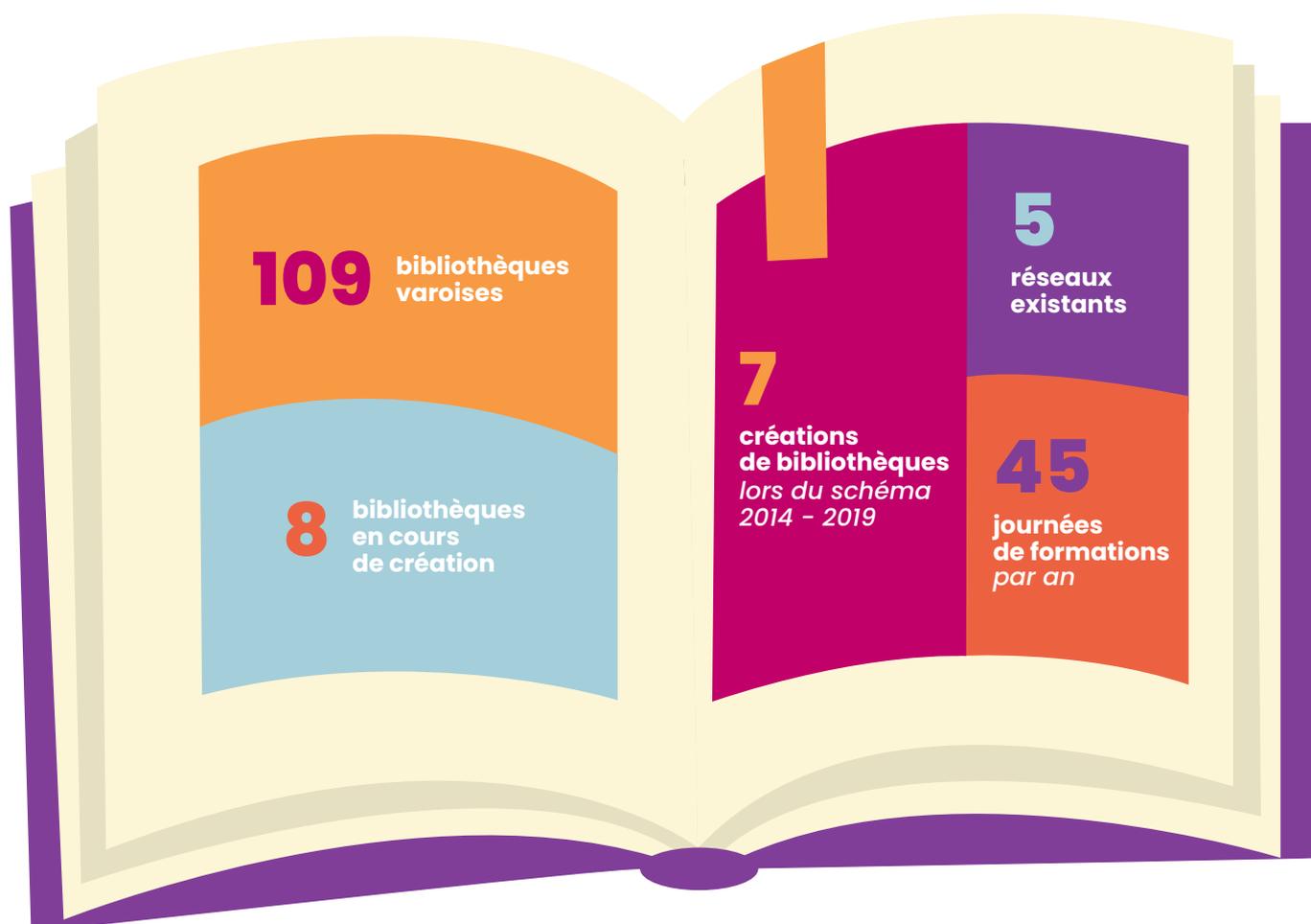
- le réseau intercommunal dracénois, constitué de 15 équipements dont la gestion a été transférée à la communauté d'agglomération
- le réseau MEDIATEM (*Saint-Raphaël et la communauté de communes du Pays de Fayence*) qui s'est constitué dans le cadre d'un syndicat mixte, où la gestion des 9 médiathèques n'est pas transférée à une intercommunalité
- le réseau Provence Verte constitué de 15 communes avec un haut niveau d'exigence pour la qualité des services proposés à la population : budget de 2€ par habitant, gratuité d'accès, navette de circulation des ressources et mutualisation de l'action culturelle
- le réseau Sud Sainte Baume constitué de 4 bibliothèques avec logiciel commun mais pas de carte commune

- le réseau des médiathèques de Provence Verdon constitué de 10 bibliothèques avec logiciel commun, carte unique et navette

Soit 50% des bibliothèques intégrées à un réseau c'est à dire 54 sur 109 structures.

L'impact des bibliothèques, mesuré par le taux d'inscription, est plus important dans le Moyen-Var (*Provence Verte et Cœur du Var*) que dans les territoires côtiers ou le Haut-Var ; ce qui semble confirmer que la demande est la plus forte sur ce territoire central en lien avec l'arrivée de nouvelles populations.

Quant aux territoires du littoral, territoires les plus urbains, ils ont un niveau d'équipements plus faible. Toutefois, la nouvelle médiathèque de Toulon inaugurée en janvier 2020 dans le nouveau quartier de la créativité et de la connaissance, tournée vers le numérique et les nouvelles technologies, représente un vecteur culturel majeur de l'agglomération toulonnaise.



Communauté de communes



Cœur du Var

- 11 communes
- 43 000 habitants

Besse-sur-Issole - Cabasse - Cagnet-des-Maures (Le) - Carnoules - Flassans-sur-Issole - Gonfaron - Luc-en-Provence (Le) - Mayons (Les) - Pignans - Puget-Ville - Thoronet

- 9 communes desservies

Cabasse - Cagnet-des-Maures (Le) - Carnoules - Gonfaron - Luc-en-Provence (Le) - Mayons (Les) - Pignans - Puget-Ville - Thoronet

Taux d'emprunteurs | 10,3%
Nombre d'interventions | 19

Golfe de Saint-Tropez

- 12 communes
- 57 531 habitants

Cavalaire-sur-Mer - Cogolin - Croix Valmer (La) - Gassin - Garde-Freinet (La) - Grimaud - Mole (La) - Plan-de-la-Tour (Le) - Ramatuelle - Rayol-Canadel (Le) - Saint-Tropez - Sainte-Maxime

- 9 communes desservies

Cavalaire - Cogolin - Garde-Freinet (La) - Grimaud - Mole (La) - Plan-de-la-Tour - Ramatuelle - Saint-Tropez - Sainte-Maxime

Taux d'emprunteurs | 7,46%
Nombre d'interventions | 55



Lacs et Gorges du Verdon

- 16 communes
- 9 203 habitants

Aiguines - Artignosc-sur-Verdon - Aups - Baudinard Bauduen - Bourguet (Le) - Brenon - Châteauvieux - Martre (La) - Moissac-Bellevue - Régusse - Salles (Les) - Tourtour - Trigrance - Vérignon - Villecroze-les Grottes

- 6 communes desservies

Aups - Martre (La) - Régusse - Salles-sur-Verdon (Les) - Tourtour - Villecroze-les-Grottes

Taux d'emprunteurs | 20,62%
Nombre d'interventions | 17

Méditerranée Porte des Maures

- 6 communes
- 43 149 habitants

Bormes-les-Mimosas - Collobrières - Cuers - Lavandou (Le) Londe (La) - Pierrefeu-du-Var

- 3 communes desservies

Collobrières - Cuers - Pierrefeu-du-Var

Taux d'emprunteurs | 5,85%
Nombre d'interventions | 3



Pays de Fayence

- 9 communes
- 28 611 habitants

Callian - Bagnols-en-Forêt - Fayence - Mons-en-Provence - Montauroux - Saint-Paul-en-Forêt - Seillans - Tanneron - Tourrettes

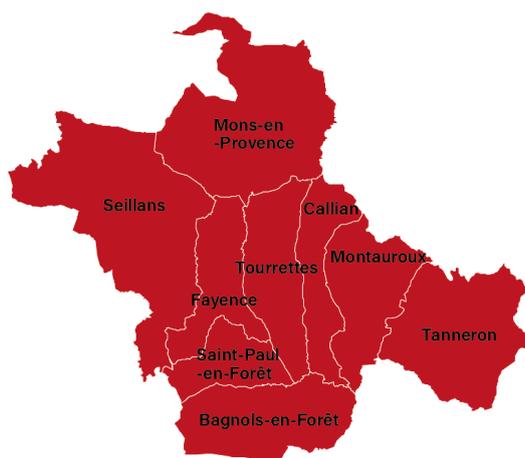
- 1 réseau des médiathèques (Mediatem)

Callian - Fayence - Mons-en-Provence - Montauroux - Saint-Paul-en-Forêt - Seillans - Tanneron - Tourrettes

À noter

le réseau MEDIATEM est un réseau de 10 médiathèques réparti sur 2 EPCI : La communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (2) et la communauté de communes du Pays de Fayence (8)

Taux d'emprunteurs | 5,41%
Nombre d'interventions | 53



Provence Verdon

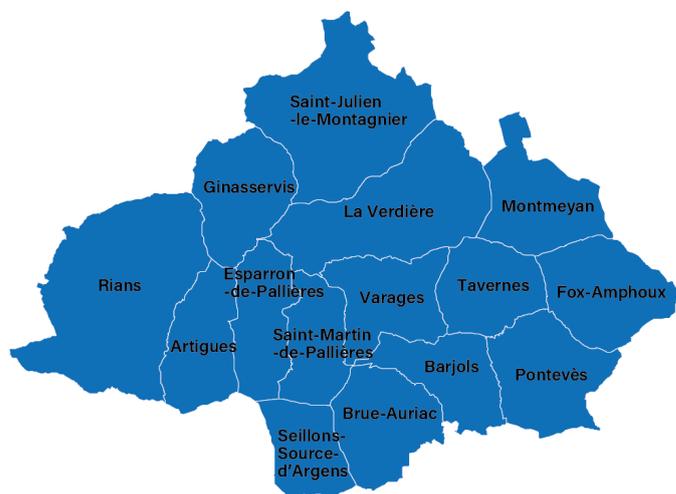
- 15 communes
- 23 021 habitants

Artigues - Barjols - Brue Auriac - Esparron - Fox-Amphoux - Ginasservis - Montmeyan - Pontevès - Rians - Saint-Julien-le-Montagnier - Saint-Martin-de-Pallières - Seillons-Source-d'Argens - Tavernes - Varages - Verdrière (La)

- 12 communes desservies dont 1 réseau de 9 médiathèques (réseau Provence Verdon)

Barjols - Esparron-de-Pallières - Ginasservis - Pontevès - Saint-Julien-le-Montagnier - Seillons-Source-d'Argens - Tavernes - Fox-Amphoux - Varages - Verdrière (La)

Taux d'emprunteurs | 14,61%
Nombre d'interventions | 28

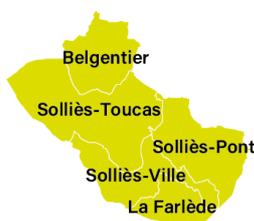


Vallée du Gapeau

- 5 communes
- 30 409 habitants
- 5 communes desservies

Belgentier - Farlède (La) - Solliès-Pont - Solliès-Ville - Solliès-Toucas

Taux d'emprunteurs | 4,64%
Nombre d'interventions | 12



Communauté d'agglomération

Dracénie Provence Verdon

- 23 communes
- 105 659 habitants

Ampus - Arcs-sur-Argens (Les) - Bargemon - Bargème - Bastide (La) - Callas - Châteaudouble - Clavières - Comps-sur-Artuby - Draguignan - Figanières - Flayosc - Lorgues - Montferrat - Motte (La) - Muy (Le) - Roque Esclapon (La) - Saint-Antonin-du-Var - Salernes - Sillans-la-Cascade - Taradeau - Trans-en-Provence - Vidauban

Pas de communes desservies
Partenariat autour des formations



Sud Sainte-Baume

- 9 communes
- 61 133 habitants

Bandol - Beausset (Le) - Cadière (La) - Castellet (Le) - Evenos - Riboux - Saint-Cyr-sur-Mer - Sanary-sur-Mer - Signes

- 6 communes desservies

Bandol - Beausset (Le) - Cadière (La) - Saint-Cyr-sur-Mer - Sanary-sur-Mer - Signes

- dont 1 réseau de 4 médiathèques desservies (réseau Sud Sainte Baume)

Bandol - Beausset (Le) - Sanary-sur-Mer - Signes



Taux d'emprunteurs | 12,04%
Nombre d'interventions | 20

Var Estérel Méditerranée

- 5 communes
- 111 281 habitants

Adrets-de-l'Estérel (Les) - Fréjus - Puget-sur-Argens - Saint-Raphaël - Roquebrune-sur-Argens

- 5 communes desservies dont 1 réseau de médiathèques (Mediatem)

Adrets-de-l'Estérel (Les) - Fréjus - Puget-sur-Argens - Saint-Raphaël - Roquebrune-sur-Argens

À noter

le réseau MEDIATEM est un réseau de 10 médiathèques réparti sur 2 EPCI : La communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et la communauté de communes du Pays de Fayence

Taux d'emprunteurs | 7,35%
Nombre d'interventions | 38



Provence Verte

- 28 communes
- 98 372 habitants

Bras - Brignoles - Camps-la-Source - Carcès - Celle (La) - Châteauvert - Correns - Cotignac - Entrecasteaux - Forcalqueiret - Garéoult - Mazaugues - Méounes-lès-Montrieux - Montfort-sur-Argens - Nans-les-Pins - Néoules - Ollières - Plan-d'Aups Pourcieux - Pourrières - Rocbaron - Roquebrussanne (La) - Rougiers - Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - Sainte-Anastasie - Tourves - Val (Le) - Vins sur Caramy

- 20 communes desservies dont
1 réseau de 14 médiathèques desservies
(réseau Provence Verdon)

Bras - Brignoles - Carcès - Cotignac - Entrecasteaux - Méounes - Montfort - Nans-les-Pins - Néoules - Pourcieux - Pourrières - Roquebrussanne (La) - Tourves - Val (Le)



Taux d'emprunteurs | 10,35%
Nombre d'interventions | 105

Métropole

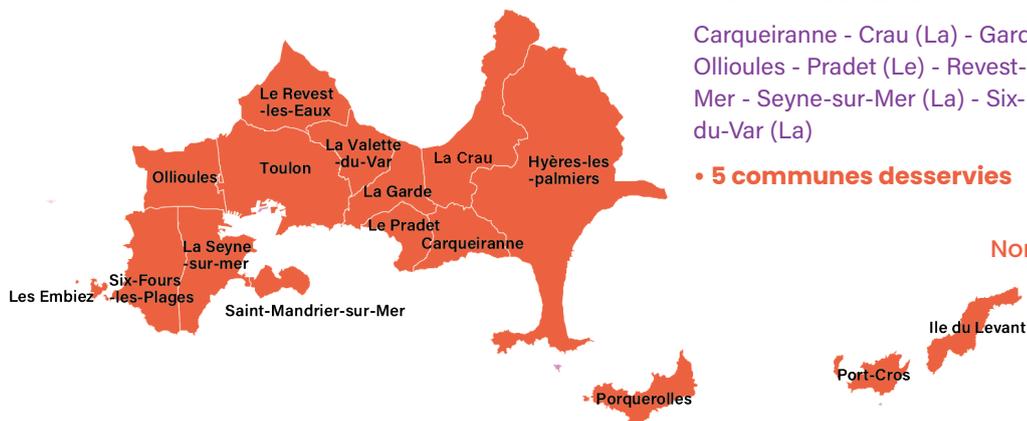
Toulon Provence Méditerranée

- 12 communes
- 421 104 habitants

Carqueiranne - Crau (La) - Garde (La) - Hyères-les-Palmiers - Ollioules - Pradet (Le) - Revest-les-Eaux (Le) - Saint-Mandrier-sur-Mer - Seyne-sur-Mer (La) - Six-Fours-les-Plages - Toulon - Valette-du-Var (La)

- 5 communes desservies

Taux d'emprunteurs | 11,80%
Nombre d'interventions | 42



Remarques

La commune de **Saint-Zacharie** à la frontière avec les Bouches-du-Rhône fait partie de la **métropole d'Aix-Marseille-Provence**.

Taux d'emprunteurs | 23,1%
Nombre d'interventions | 11

La commune de **Vinon-sur-Verdon** à la frontière avec les Alpes de Haute-Provence fait partie de la **communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon**.

Taux d'emprunteurs | 11,6%
Nombre d'interventions | 10

Cependant, toutes deux font également partie du réseau de la médiathèque départementale du Var.

Ainsi le diagnostic territorial fait ressortir un important maillage du territoire même si quelques disparités persistent. Dans une logique d'équilibre territorial, la médiathèque départementale souhaite poursuivre le renforcement des réseaux à l'échelle intercommunale et cibler ses interventions au plus près des besoins.

Dans ce contexte, la contractualisation entre la médiathèque départementale et les collectivités partenaires est nécessaire pour établir une collaboration claire et efficiente.

Les mutualisations à l'échelle d'un réseau favorisent la mise en place d'une offre adaptée localement et concourent à augmenter la qualité d'ensemble de l'offre sur l'ensemble du territoire varois.

La médiathèque départementale du Var

Afin de proposer aux varois une offre culturelle diversifiée, le Département conduit une politique culturelle forte, de qualité et accessible à tous. Il apporte son concours aux acteurs culturels associatifs ou publics tout en proposant des événements à fort rayonnement.

Au cœur de la politique de lecture publique du Département du Var, la médiathèque décline un grand nombre de services à la population et participe aux grands événements culturels de ses territoires.

Les données suivantes ont été extraites des statistiques et rapports d'activité 2020. Lorsque les actions n'ont pu aboutir en raison du contexte sanitaire de l'année 2020, les données ont été remplacées par celles de l'année 2019.

**L'offre numérique se décline dans différents champs culturels afin de compléter au mieux les collections physiques déjà mises à disposition des bibliothèques varoises :*

Musique

La Philharmonie à la demande donne accès à plus de 60 000 ressources en ligne issues des activités de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris depuis sa création :

Concerts, conférences, guides d'écoute, portraits des musiciens, œuvres musicales, dossiers d'expositions...

La BnF Collection sonore est une offre illimitée de musique en ligne, issue des collections de la BnF.

Ce service permet d'écouter ou de lire les œuvres de votre choix en accès illimité.

Plus de 30 000 albums musicaux sont disponibles sur BnF collection sonore qui propose tous les disques diffusés sur le territoire français de 1949 à 1962 : classique, jazz, rock, chansons françaises mais également livres audio, théâtre parlé ou contes pour enfants. Un parcours unique retraçant l'évolution des genres et des répertoires musicaux.

Jeux vidéos

Plusieurs consoles de jeux (et écrans) sont à disposition du réseau de bibliothèques varoises avec des jeux physiques et en ligne sélectionnés par la médiathèque départementale.

Cinéma

Médiathèque Numérique est un nouveau service de vidéo à la demande, co-édité par la chaîne ARTE et UniversCiné.

Le catalogue est constitué de 6 500 programmes (50 % de cinéma, 30 % de documentaires, 15 % de magazines, et 5 % de spectacles) issus du meilleur des catalogues de la chaîne ARTE et d'UniversCiné.

Jeunesse

Ma petite médiathèque est une offre ludo-éducative proposée par ARTE et destinée aux enfants de 3 à 12 ans.

La ressource permet aux enfants de naviguer librement sur une interface sécurisée et de découvrir un catalogue riche de plus de 2 000 références.

Il propose des vidéos (séries animées, courts-métrages, documentaires), des livres (bandes dessinées, romans, livres audio), des jeux, des activités créatives et manuelles ou encore de la musique. Le catalogue est enrichi tout au long de l'année par de nouveaux contenus, provenant d'éditeurs jeunesse incontournables.

Documentaires

Les yeux doc est un service de documentaires en vidéo à la demande proposé par la Bibliothèque publique d'information (Bpi).

Ce service est gratuit et accessible pour tous les abonnés des bibliothèques varoises ayant une carte de prêt en cours de validité. Il vous permet de visionner les programmes de votre choix en illimité.

Le catalogue est constitué de plus de 400 documentaires issus du Catalogue national de films documentaires. Il est régulièrement enrichi par de nouveaux programmes.

Littérature

La BnF Collection Ebooks est une offre illimitée de livres en ligne, issue des collections de la BnF.

Il permet d'écouter ou de lire les œuvres de votre choix en accès illimité et propose plus de 1 000 références littéraires et disponibles en téléchargement définitif sur tous les supports (littérature, jeunesse, voyages, philosophie, économie, droit, etc).

68 supports culturels

8 913 réservations

6 ressources numériques

276 326 documents

1

fablab

2

prix
littéraires

70

animations

3 696

votants au prix
des lecteurs du var

466

votants au prix
des liserons

La Fête du livre du Var

animations culturelles et prix des lecteurs

Dans le cadre de sa programmation culturelle annuelle, le Département du Var organise chaque année la troisième semaine du mois de novembre la fête du livre du Var. Lecteurs, auteurs et libraires sont invités à se retrouver pour 3 jours de rencontres, de dédicaces et de débats.

C'est l'un des derniers grands rendez-vous littéraires de l'année : elle réunit la littérature, les essais, la bande dessinée, le roman graphique et la littérature jeunesse et accueille les romanciers, essayistes, écrivains pour la jeunesse, illustrateurs et scénaristes.

L'objectif de la manifestation est d'offrir un temps de réflexion partagée, de relecture et de célébration des temps forts de l'année : littéraires, politiques, artistiques, sportifs, sociaux, nationaux et internationaux ; elle propose ainsi une programmation dense où toutes les littératures sont représentées et où de nombreux thèmes d'actualité sont abordés, à travers les fictions, les essais, documents et beaux-livres des auteurs présents.

En amont de ces trois jours de festivité, des spectacles vivants, ateliers jeunesse et rencontres d'auteurs sont proposées dans les collèges et les bibliothèques varoises, du mois de juin au mois d'octobre. Plusieurs compagnies locales sont associées et proposent des animations familiales de

qualité, avec leur propre signature artistique. Ces rendez-vous culturels sont très appréciés dans les territoires. Ils viennent renforcer la visibilité de la manifestation, permettent de créer du lien avec les bibliothèques et de proposer une culture protéiforme à nos partenaires de terrain et à tous les publics.

La médiathèque départementale est associée à cet événement culturel majeur et met en œuvre un prix des lecteurs à destination du public par le biais de son réseau de bibliothèques et des collèges varois.

L'objet du prix est de proposer au vote populaire une sélection de 9 titres (3 dans chaque catégorie) et le choix d'un ouvrage gagnant dans chacune des trois catégories mises à concours : romans adulte / album jeunesse / bande dessinée.

La participation au prix des lecteurs et le programme d'animations sont proposés gratuitement au grand public.

Le vote peut se faire

- **en ligne**
sur le site du département
www.var.fr
- **ou par bulletin de vote**
remis à une bibliothèque
participante

05.

**Orientations
stratégiques
& *objectifs*
2022 – 2026**

A l'aide du contexte, du bilan et du diagnostic territorial effectués par l'équipe de la médiathèque départementale, des valeurs communes et des atouts ont été mis en exergue et permettent de développer une proposition en trois axes forts.

- **le contexte**

la lutte contre la fracture numérique, l'illectronisme et l'inclusion sociale qui sont également les priorités de l'Agenda 2030

- **des valeurs universelles**

citoyenneté, accessibilité, égalité femme/homme, valorisation des cultures locales et globales, ouverture sur le monde, solidarité territoriale et sociale

- **un service avec de nombreux atouts**

Une forte expertise et une fine connaissance du terrain, un accompagnement personnalisé et gratuit pour les bibliothèques de toutes les communes varoises, une grande richesse des collections et qualité des animations, une réelle volonté d'adaptation et d'innovation inhérente au contexte et à l'évolution continue du métier de bibliothécaire, et des besoins des usagers, des habits de développement des partenariats et réseaux.

Le Département du Var, par le biais de sa médiathèque, souhaite rendre la culture accessible à tous et sur tout son territoire, moderniser ses équipements et s'inscrire dans une démarche volontariste d'innovation et d'accompagnement des professionnels de la lecture publique.

Enjeu de citoyenneté, la lecture publique et son pendant numérique se retrouvent intuitivement à la croisée d'autres politiques publiques : c'est ainsi que la médiathèque a pensé un schéma inclusif et transversal.

Des techniques de design de service (design thinking) et une forte présence sur le web et les réseaux sociaux ont permis à ce jour à la médiathèque départementale de se positionner auprès de ses partenaires comme un interlocuteur privilégié dans l'accompagnement au changement des usages et dans la création de nouvelles formes de bibliothèques plus en phase avec les attentes des varois.

Cependant une partie du réseau varois doit encore évoluer et être accompagnée pour offrir à ses usagers un service pertinent, diversifié et de qualité.

Ainsi, la conjugaison des atouts déjà existants du service, de nouveaux recrutements en phase avec une nouvelle organisation et une démarche participative accrue ont permis à la MDV de distinguer trois axes phares de développement avec l'objectif prioritaire d'accessibilité à tous les publics sur l'ensemble des territoires.

Dans le cadre de l'amélioration continue, la création d'un groupe d'évaluation des actions et des projets du schéma devrait permettre un bilan détaillé des impacts dans les territoires par le biais d'un rapport d'activité annuel. Ce groupe sera constitué de professionnels du réseau des bibliothèques varoises ayant participé à l'élaboration du schéma dans le cadre de la démarche participative mise en place.

3 axes phares

Axe 1 *Déployer un projet culturel et social ambitieux dans tous les territoires et pour tous les publics*

Il est avéré que les publics ayant à leur disposition une offre culturelle élargie sont moins sujets à l'illettrisme et l'illectronisme. C'est pourquoi les actions et propositions portées par le Département se doivent d'être orientées dans un souci de mutualisation pluridisciplinaire avec une médiathèque outil d'inclusion et de cohésion sociale.

- en questionnant la notion de publics empêchés, un concept au coeur des préoccupations des collectivités
- en renforçant l'action de la médiathèque départementale auprès des jeunes et des publics éloignés de la lecture par l'accélération des processus de mutualisation et le développement de partenariats entre les différents services et directions de la collectivité dans le cadre de projets transversaux (*collégiens, services sociaux, maisons de la nature, équipements culturels, jeunesse*)
- en renouvelant la contractualisation avec l'Etat à différents dispositifs qui devraient compléter efficacement une offre innovante et destinée à tous les publics (*Premières Pages, etc*)

Axe 2 *Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire*

La nécessité d'accompagner le réseau des bibliothèques varoises dans leur développement et l'optimisation des services au public est plus que jamais une réalité locale. Plus de 65% des communes varoises sont aujourd'hui dépendantes de l'offre de service de la médiathèque départementale.

- en déployant notre expertise professionnelle au service des bibliothèques et définissant des zones prioritaires (*rédaction de bilans territoriaux et contractualisation avec les communes à travers le conventionnement*)
- en partageant de bonnes pratiques professionnelles au sein du réseau par un renforcement de l'offre de formation, outil essentiel permettant de diversifier l'offre de lecture publique, des nouvelles formes de médiation et de partage des connaissances
- en généralisant le click and collect de documents (*rendez-vous personnalisés pour l'échange de documents*) et l'offre de service en distanciel

Axe 3 *Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique*

On parle souvent de la fracture numérique liée à l'équipement, mais il en existe une autre, plus diffuse et difficile à cerner : la fracture cognitive liée à l'utilisation des nouveaux outils numériques. Les services publics tendent à se dématérialiser, la recherche d'emploi et la valorisation des parcours professionnels se font de plus en plus sur le web, l'accès à la culture et aux loisirs également.

- en tant que catalyseur des usages numériques sur le territoire, la médiathèque doit moderniser ses pratiques et recruter de nouvelles compétences
- en modernisant ses équipements (*réaménagement des espaces professionnels, passage à la Radio Frequency IDentification, équipement de la salle de formation en dispositifs numériques, acquisition d'une box libre service*), en développant une antenne de formation dans le quartier Chalucet et en faisant l'acquisition de ressources numériques, par la mise en service d'un fablab itinérant
- en permettant à tous les varois de devenir à la fois acteurs de la révolution numérique et autonomes dans leurs pratiques administratives et culturelles (*par l'accès au droit et la maîtrise des outils nécessaires à une véritable intégration du numérique dans nos vies*), notamment par le biais du dispositif des conseillers numériques (*agence nationale de la cohérence des territoires*)

Pour faciliter le développement des projets numériques, le Département contractualise avec le ministère de la culture par le biais d'un Contrat Départemental Lecture Itinérance. Ce contrat se construit autour d'actions de médiations, de formation et de mise à disposition de matériel numérique dans tout le territoire varois.

Ces trois axes majeurs concourent au soutien des actions en faveur d'un équilibre territorial de l'offre de lecture publique et tendent à stimuler l'innovation. Dans une société du tout numérique, il est désormais essentiel que les bibliothécaires puissent diversifier les services et médiations proposés aux varois et ainsi les encourager à fréquenter davantage leurs structures de lecture publique.

Au-delà d'un espace traditionnel réservé à la littérature et aux savoirs, la bibliothèque est aujourd'hui un tiers lieu inclusif socialement et culturellement indispensable pour se construire comme citoyen acteur de son devenir.

Déclinaison en fiches-actions

Orientation stratégique	Objectifs opérationnels	Fiches actions
Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire	Des projets pour tous les publics	1 - Un public spécifique : dispositif labellisé Premières Pages pour la petite enfance
		2 - Un public spécifique : les personnes âgées
		3 - Un public spécifique : les détenus
		4 - Parité femmes-hommes
		5 - Handicap et accessibilité
	Une offre culturelle diversifiée	6 - Le prix des liserons
		7 - Animations territoriales
		8 - Fête du livre : le prix des lecteurs
		9 - Résidence d'illustration
		10 - Le mois du film documentaire
		11 - Musique en bibliothèque
Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire	Une offre de service ajustée	12 - Formation
		13 - Bibli en Jeu
		14 - Politique documentaire hybride et concertée
		15 - Valorisation des collections
	Des partenariats renforcés	16 - Conventionnement avec le réseau
		17 - Conventionnement avec le ministère de la Culture (DRAC) : le CTL et le CDLI
		18 - Rencontres de territoires
		19 - Desserte documentaire
		20 - RFID
Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique	Une modernisation des outils de la médiathèque départementale	21 - Informatisation et mise en réseau
		22 - Migration du portail
		23 - Migration du logiciel métier (SIGB)
		24 - Transfaire
	Une médiation autour de l'offre numérique	25 - Fablab
		26 - Ressources numériques
		27 - Déploiement des conseillers numériques
		28 - Labellisation BNR

Calendrier

- **2020**
réunions de concertation avec les bibliothèques varoises par réseaux et/ou territoires et animation du groupe projet
- **Octobre 2020 à février 2021**
rédaction du schéma
- **Février à décembre 2021**
validation hiérarchique
- **Mai 2022**
Vote du schéma en assemblée plénière
- **2022 - 2026**
Mise en oeuvre du schéma départemental de lecture publique et évaluation continue par le groupe projet identifié



06.

Conclusion

Afin de mettre en oeuvre un schéma départemental efficient et en phase avec les moyens qui lui seront attribués, le Département a d'ores et déjà élaboré une politique de ressources humaines volontariste qui se décline en plusieurs objectifs :

- repenser l'organigramme du service en adéquation avec les objectifs des futurs projets à déployer
- proposer des bilans de compétences pour permettre aux agents d'évaluer leurs compétences et de définir leurs motivations
- former les agents pour leur permettre de travailler en transversalité et diversifier leurs missions
- recruter des agents déjà formés sur des postes aux compétences manquantes (*responsable des collections, médiateurs numériques*)

Par ailleurs, dans sa lutte contre l'illectronisme et la rupture numérique, la médiathèque départementale a l'ambition de postuler dès

2022 à la labellisation Bibliothèque Numérique de Référence (*voir annexes*).

Les axes des projets de la médiathèque font écho aux quatre orientations du programme BNR, à la fois souples et structurantes :

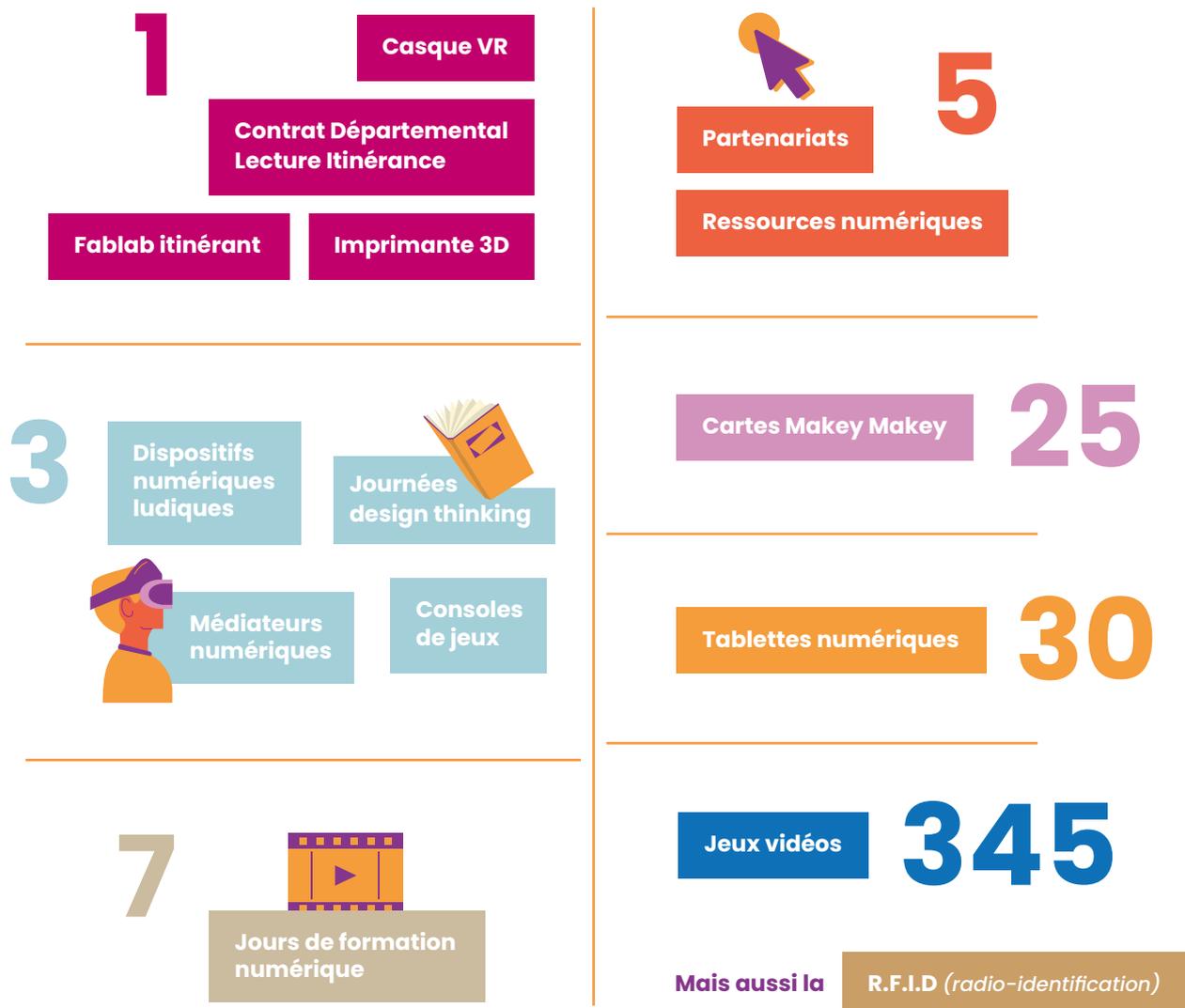
- **l'impact sur les publics** : accessibilité numérique, inclusion numérique, médiation et formation au numérique, portails et sites web, dispositifs innovants...
- le développement d'une offre de collections et de services numériques
- la formation du personnel, évolution des outils informatiques et numériques, démarche d'évaluation...
- **le rayonnement territorial** : partenariats, participation à un écosystème numérique local, inscription dans des projets régionaux/nationaux, dispositifs numériques itinérants

Les conditions d'éligibilité à la labellisation sont donc en lien direct avec la politique numérique du service.

Les moyens

numériques

à la médiathèque départementale du Var



Une collaboration fructueuse a été instaurée avec le ministère de la Culture par le biais de la direction régionale des affaires culturelles, et qui permet au Département du Var de valoriser financièrement, par des subventions affectées, jusqu'à 70% de ses projets de lecture publique et développement numérique.



07.

Annexes

Annexe 1



Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique 1994

La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l'existence de citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société permet de concrétiser. Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, clé du savoir l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux.

Par le présent Manifeste, l'UNESCO proclame sa conviction que la bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information et un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix et de contribuer au progrès spirituel de l'humanité.

L'UNESCO encourage en conséquence les autorités nationales et locales à soutenir le développement des bibliothèques publiques et à y contribuer activement.

La bibliothèque publique

La bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations.

Les services qu'elle assure sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale.

Des prestations et des équipements spéciaux doivent y être prévus à l'intention de ceux qui ne peuvent, pour une raison ou une autre, utiliser les services et le matériel normalement fournis, par exemple les minorités linguistiques, les handicapés, les personnes hospitalisées ou incarcérées.

La bibliothèque publique doit répondre aux besoins de tous les groupes d'âge. Elle doit recourir, pour les collections qu'elle constitue et les services qu'elle assure à tous les types de médias appropriés et à toutes les technologies modernes aussi bien qu'aux supports traditionnels. Il est essentiel qu'elle satisfasse aux plus hautes exigences de qualité et soit adaptée aux besoins et aux contextes locaux. Elle doit être à la fois reflet des tendances du moment et de l'évolution de la société, et mémoire de l'entreprise et de l'imagination humaines.

Les collections et les services ne doivent être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales.

Les missions de la bibliothèque publique

Les missions fondamentales, à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique, sont à la fois l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

- 1 créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge
- 2 faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux
- 3 favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité
- 4 stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- 5 contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation
- 6 donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle
- 7 encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle
- 8 soutenir la tradition orale
- 9 assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires
- 10 fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêts locaux
- 11 faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique
- 12 soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer, et, au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine

Financement législation et réseaux

- les services de la bibliothèque publique sont en principe gratuits.
La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales.
Elle doit pouvoir s'appuyer sur des textes législatifs spécifiques et être financée par les autorités publiques, nationales ou locales. Elle doit constituer un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture, d'information, d'alphabétisation et d'éducation
- pour assurer la coordination et la coopération des bibliothèques à l'échelle nationale, les textes législatifs et les stratégies doivent aussi définir les caractéristiques et favoriser la mise en place d'un réseau national de bibliothèques régi par des normes de service convenues
- le réseau de bibliothèques publiques doit être conçu en ayant à l'esprit les bibliothèques nationales et régionales, les bibliothèques de recherche et les bibliothèques spécialisées, ainsi que les bibliothèques scolaires et universitaires.

Fonctionnement et gestion

- une politique claire doit présider à la définition des objectifs, des priorités et des services en fonction des besoins de la communauté locale. La bibliothèque publique doit être organisée efficacement et selon les normes en vigueur dans la profession
- la bibliothèque doit coopérer avec des partenaires appropriés, par exemple groupes d'usagers et autres spécialistes l'échelon local, régional, national et international
- les services doivent être matériellement accessibles à tous les membres de la communauté. Cela suppose que la bibliothèque soit bien située, dispose d'installations propices à la lecture et à l'étude ainsi que de technologies appropriées et pratique des horaires convenant aux usagers. Cela suppose également qu'elle soit à même d'assurer un certain nombre de services aux personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre sur place
- les services de bibliothèque doivent répondre aux besoins différents des communautés rurales et urbaines
- le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les utilisateurs et les ressources. Formation professionnelle et éducation permanente sont indispensables pour lui permettre d'assurer les services voulus
- des programmes d'information et d'éducation des utilisateurs doivent être assurés pour les aider à tirer le meilleur parti de toutes les ressources

Mise en œuvre du Manifeste

Un appel pressant à appliquer les principes énoncés dans le présent Manifeste est ici adressé aux responsables nationaux et locaux et aux bibliothécaires du monde entier.

Ce Manifeste a été rédigé en collaboration avec la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA).

Annexe 2

Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique

Entre le Département du Var, représenté par son Président Monsieur Marc GIRAUD en application d'une délibération du

et

Le point lecture de la Commune de, représentée par son Maire, M./Mme en application d'une délibération du Conseil Municipal du

La présente convention a donc pour objectif de rendre plus efficaces les divers services de la médiathèque départementale en précisant les modalités de son intervention d'une part et les prérequis attendus localement d'autre part. L'ensemble des services de la médiathèque départementale du Var sont dispensés gratuitement aux communes de son réseau.

Préambule

Le réseau de lecture publique constitue un enjeu important en matière d'accès aux savoirs et d'aménagement durable du territoire. Les bibliothèques se sont imposées comme un outil de démocratisation culturelle et de cohésion sociale. Au sein des communes, la bibliothèque représente souvent le seul lieu culturel de proximité dont la présence et l'activité jouent un rôle essentiel dans la vie locale.

Conscient de cet enjeu, le Département agit activement pour la promotion de la lecture, du livre et de l'action culturelle sur le département. Souhaitant amplifier les atouts du réseau des bibliothèques pour les années à venir, le Département du Var a adopté lors de son assemblée plénière du 5 mai 2022 un nouveau schéma départemental de la lecture publique (2022 - 2026).

Ce schéma départemental affirme la volonté de :

- 1 déployer un projet culturel et social ambitieux dans tous les territoires et pour tous les publics
- 2 renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire
- 3 relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique

Article 1 | Engagements du Département

Le Département s'engage à :

- 1 planifier et assurer un dépôt de près de 400 documents tous supports confondus une fois par an
- 2 assurer la formation initiale et continue de la personne responsable de la bibliothèque en proposant chaque année un programme de formation
- 3 apporter à la collectivité, aides et conseils techniques, nécessaires au développement de la bibliothèque et à la promotion de la lecture publique, notamment en matière d'aménagement des locaux, de construction, de subventions, de constitution des collections
- 4 accompagner la bibliothèque dans la rédaction de l'enquête annuelle destinée au ministère de la Culture
- 5 favoriser la promotion du prix des lecteurs du Var et plus largement de la fête du livre du Var (*affichage, distribution de marque-pages, ...*) et autres propositions culturelles.

Article 2

Engagements du point lecture

de la commune de : s'engage à :

- 1 fournir, aménager et entretenir un local aisément accessible à tout public, de préférence réservé exclusivement à la bibliothèque et dont l'emplacement est signalé. Le local devra avoir une superficie de 50 m² minimum
- 2 désigner une personne responsable, si possible formée, qui sera l'interlocuteur de la MDV
- 3 disposer d'une ligne téléphonique et d'une adresse mail
- 4 favoriser l'accueil d'actions de lutte contre la fracture numérique notamment en facilitant l'accès des conseillers numériques
- 5 favoriser la promotion du prix des lecteurs du Var et plus largement de la fête du livre du Var (*affichage, distribution de marque-pages, ...*) et les actions culturelles portées par le Département
- 6 favoriser le plus largement possible l'accès à la formation (*de base et continue*) proposée par la MDV
- 7 favoriser la gratuité
- 8 restituer les documents en bon état, classés, dans des caisses adaptées
- 9 aider aux opérations de manutention lors des livraisons et permettre de disposer d'une place de stationnement à proximité de la bibliothèque
- 10 renseigner l'enquête annuelle des bibliothèques destinée au ministère de la Culture
- 11 la commune engage sa responsabilité en vue du maintien en bon état du mobilier et des documents prêtés. En cas de dégâts, vols, pertes ou autres dégradations, un dédommagement sera assuré par l'assureur de la commune

Article 3

La présente convention est valable 3 années à compter de la date de signature. Elle se renouvellera par accord tacite entre le Département et la commune. Elle pourra être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de 3 mois, en cas de non-respect des clauses ou de changement dans la politique départementale de développement de la lecture publique.

Fait à _____, le _____

Le Maire

Marc GIRAUD
Président du Conseil Départemental

Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique

Le Conseil Départemental du Var, représenté par son Président, Monsieur Marc GIRAUD en application d'une délibération du

et

La Commune de, représentée par son Maire, M./Mme en application d'une délibération du Conseil Municipal du

Préambule

Le réseau de lecture publique constitue un enjeu important en matière d'accès aux savoirs et d'aménagement durable du territoire. Les bibliothèques se sont imposées comme un outil de démocratisation culturelle et de cohésion sociale. Dans les communes, la bibliothèque représente souvent le seul lieu culturel de proximité dont la présence et l'activité jouent un rôle essentiel dans la vie locale.

Conscient de cet enjeu, le Département agit activement pour la promotion de la lecture, du livre et de l'action culturelle dans ses territoires.

Souhaitant amplifier les atouts du réseau des bibliothèques pour les années à venir, le Département du Var a adopté lors de son assemblée plénière du 5 mai 2022 un nouveau schéma départemental de la lecture publique (2022 - 2026).

Ce schéma départemental de lecture publique affirme la volonté de :

- 1 déployer un projet culturel et social ambitieux dans tous les territoires et pour tous les publics
- 2 renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire
- 3 relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique

La présente convention a donc pour objectif de rendre plus efficaces les divers services de la médiathèque départementale en précisant les modalités de son intervention d'une part et

les prérequis attendus localement d'autre part. L'ensemble des services de la médiathèque départementale du Var sont dispensés gratuitement aux communes de son réseau.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 | Engagements du Département

Le Département s'engage à :

- 1 assurer un dépôt de documents, renouvelé périodiquement, selon un planning et des volumes définis par la médiathèque départementale à destination des bibliothèques partenaires
- 2 assurer le passage régulier d'une navette de documents réservés
- 3 prêter des outils d'animation diversifiés
- 4 proposer chaque année une offre de formation initiale et continue pour les personnels salariés et bénévoles de la bibliothèque
- 5 promouvoir la culture numérique, donner accès à des ressources numériques et en assurer la médiation
- 6 offrir des actions culturelles variées, tout public : spectacles, ateliers créatifs et numériques, rencontres auteurs et artistes, prix des lecteurs du Var...
- 7 apporter à la commune, aides et conseils techniques, nécessaires au développement de la bibliothèque et à la promotion de la lecture publique, notamment en matière d'aménagement des locaux, de construction, de subventions, de constitution des collections
- 8 soutenir la mise en réseau intercommunale et la coopération locale afin d'optimiser les moyens octroyés à la lecture publique
- 9 accompagner individuellement chaque bibliothèque dans la rédaction de son enquête annuelle destinée au ministère de la Culture

Article 2

Engagements de la commune

La Commune de

s'engage à :

- 1 fournir, aménager et entretenir un local spécifique, aisément accessible à tout public dont l'emplacement est signalé et mentionnant les jours et horaires d'ouverture
- 2 désigner une personne responsable formée (*formation de base et formation continue*) qui sera l'interlocuteur de la bibliothèque auprès de la médiathèque départementale.
Si le personnel est bénévole, la commune s'engage à respecter la Charte du bibliothécaire volontaire du conseil supérieur des bibliothèques portée en annexe de la présente convention.
- 3 favoriser la promotion du prix des lecteurs du Var et plus largement de la fête du livre du Var (*organisation de rencontres, affichage, distribution de marque-pages ...*) ou de toute action culturelle portée par le Département
- 4 favoriser le plus largement possible l'accès à la formation continue proposée par la médiathèque départementale et rembourser les frais de déplacement et de repas aux bénéficiaires de la formation
- 5 favoriser l'accueil d'actions de lutte contre la fracture numérique notamment en facilitant l'accès des conseillers numériques et en organisant des activités autour de cette thématique
- 6 ouvrir la bibliothèque à des horaires adaptés au plus grand nombre (*fin d'après midi, mercredi et samedi*) à hauteur de 8h hebdomadaires minimum
- 7 favoriser la gratuité pour tous et la rendre systématique pour les moins de 18 ans
- 8 renouveler le fonds documentaire selon le calendrier fixé par la MDV et restituer les documents en bon état, classés, dans des caisses adaptées prêtées par la MDV et restituer systématiquement les documents réservés par d'autres bibliothèques
- 9 aider aux opérations de manutention lors des livraisons et permettre de disposer d'une place de stationnement à proximité de la bibliothèque
- 10 tenir des statistiques concernant l'activité de la bibliothèque et en particulier remplir le questionnaire annuel du ministère de la Culture
- 11 offrir des actions culturelles variées, tout public avec l'aide du Département dans le cadre des animations territoriales : spectacles, ateliers créatifs et numériques, rencontres auteurs et artistes, prix des lecteurs du Var...
- 12 dans le cadre d'actions communes, les deux partenaires s'engagent à porter la mention et le logo du Département du Var dans leurs documents de communication
- 13 la commune engage sa responsabilité en vue du maintien en bon état du mobilier et des documents prêtés. En cas de dégâts, vols, pertes ou autres dégradations, un dédommagement sera assuré par l'assureur de la commune

Article 3

La présente convention est valable 3 années à compter de la date de signature. Elle se renouvellera par accord tacite entre le Département et la commune x. Elle pourra être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de 3 mois, en cas de non respect des clauses ou de changement dans la politique départementale de développement de la lecture publique.

Fait à _____, le _____

Le Maire

Marc GIRAUD
Président du Conseil Départemental

Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique

Le Conseil Départemental du Var, représenté par son Président, Monsieur Marc GIRAUD en application d'une délibération du

et

L'intercommunalité de ..., représentée par son Président, en application d'une délibération du Conseil Communautaire du

Préambule

Le réseau de lecture publique constitue un enjeu important en matière d'accès aux savoirs et d'aménagement durable du territoire. Les bibliothèques se sont imposées comme un outil de démocratisation culturelle et de cohésion sociale. Dans les communes, la bibliothèque représente souvent le seul lieu culturel de proximité dont la présence et l'activité jouent un rôle essentiel dans la vie locale.

Conscient de cet enjeu, le Département agit activement pour la promotion de la lecture, du livre et de l'action culturelle dans ses territoires.

Souhaitant amplifier les atouts du réseau des bibliothèques pour les années à venir, le Département du Var a adopté lors de son assemblée plénière du 5 mai 2022 un nouveau schéma départemental de la lecture publique (2022 - 2026).

Ce schéma départemental de lecture publique affirme la volonté de :

- 1 déployer un projet culturel et social ambitieux dans tous les territoires et pour tous les publics
- 2 renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire
- 3 relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique

La présente convention a donc pour objectif de rendre plus efficaces les divers services de la médiathèque départementale en précisant les modalités de son intervention d'une part et les prérequis attendus localement d'autre part.

L'ensemble des services de la médiathèque départementale du Var sont dispensés gratuitement aux communes de son réseau.

Il a été convenu comme suit :

Article 1 | Engagements du Département

Le Département s'engage à :

- 1 assurer un dépôt de documents, renouvelé périodiquement, selon un planning et des volumes définis par la médiathèque départementale du Var à destination des bibliothèques partenaires
- 2 assurer le passage régulier d'une navette de documents réservés en un lieu unique. Les documents seront acheminés dans les communes par le coordinateur du réseau local
- 3 prêter des outils d'animation diversifiés
- 4 proposer chaque année une offre de formation initiale et continue pour les personnels salariés et bénévoles de la bibliothèque
- 5 promouvoir la culture numérique, donner accès à des ressources numériques et en assurer la médiation
- 6 offrir des actions culturelles variées, tout public : spectacles, ateliers créatifs et numériques, rencontres auteurs et artistes, prix des lecteurs du Var...
- 7 apporter à la commune, aides et conseils techniques, nécessaires au développement de la bibliothèque et à la promotion de la lecture publique, notamment en matière d'aménagement des locaux, de construction, de subventions, de constitution des collections
- 8 soutenir la mise en réseau intercommunale et la coopération locale afin d'optimiser les moyens octroyés à la lecture publique
- 9 accompagner individuellement chaque bibliothèque dans la rédaction de son enquête annuelle destinée au ministère de la Culture

Article 2

Engagements de l'intercommunalité

L'intercommunalité de : s'engage à :

- 1 fournir, aménager et entretenir un local spécifique, aisément accessible à tout public dont l'emplacement est signalé et mentionnant les jours et horaires d'ouverture
- 2 désigner une personne responsable formée (*formation de base et formation continue*) qui sera l'interlocuteur de la bibliothèque auprès de la médiathèque départementale.
Si le personnel est bénévole, la commune s'engage à respecter la Charte du bibliothécaire volontaire du Conseil supérieur des Bibliothèques portée en annexe de la présente convention
- 3 favoriser la promotion du prix des lecteurs du Var et plus largement de la fête du livre du Var (*organisation de rencontres, affichage, distribution de marque-pages, ...*) et de toute action culturelle portée par le Département
- 4 favoriser l'accueil d'actions de lutte contre la fracture numérique notamment en facilitant l'accès des conseillers numériques et en organisant des activités autour de cette thématique
- 5 favoriser le plus largement possible l'accès à la formation continue proposée par la médiathèque départementale et rembourser les frais de déplacement et de repas aux bénéficiaires de la formation
- 6 ouvrir la bibliothèque à des horaires adaptés au plus grand nombre (*fin d'après midi, mercredi et samedi*) à hauteur de 8h hebdomadaires minimum
- 7 favoriser la gratuité pour tous et la rendre systématique pour les moins de 18 ans
- 8 renouveler le fonds documentaire selon le calendrier fixé par la médiathèque départementale et restituer les documents en bon état, classés, dans des caisses adaptées prêtées par la médiathèque départementale et restituer systématiquement les documents réservés par d'autres bibliothèques
- 9 aider aux opérations de manutention lors des livraisons et permettre de disposer d'une place de stationnement à proximité de la bibliothèque
- 10 tenir des statistiques concernant l'activité de la bibliothèque et en particulier remplir le questionnaire annuel du ministère de la Culture
- 11 offrir des actions culturelles variées, tout public avec l'aide du Département dans le cadre des animations territoriales : spectacles, ateliers créatifs et numériques, rencontres auteurs et artistes, prix des lecteurs du Var...
- 12 dans le cadre d'actions communes, les deux partenaires s'engagent à porter la mention et le logo du département du Var sur leurs documents de communication
- 13 l'intercommunalité engage sa responsabilité en vue du maintien en bon état du mobilier et des documents prêtés. En cas de dégâts, vols, pertes ou autres dégradations, un dédommagement sera assuré par l'assureur de la collectivité

Article 3

La présente convention est valable 3 années à compter de la date de signature. Elle se renouvellera par accord tacite entre le Département et l'intercommunalité x. Elle pourra être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de 3 mois, en cas de non respect des clauses ou de changement dans la politique départementale de développement de la lecture publique.

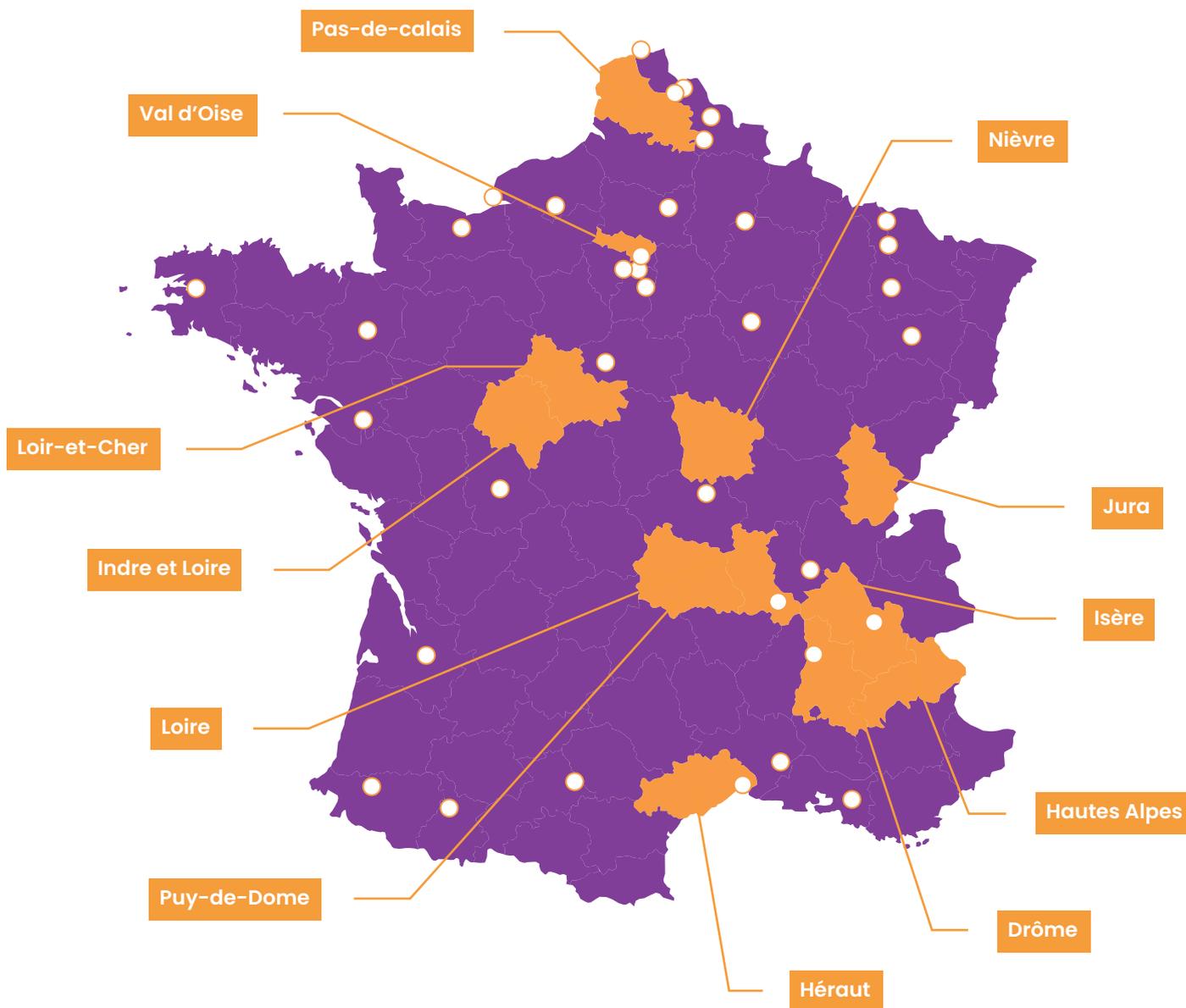
Fait à _____, le _____

Le Maire

Marc GIRAUD
Président du Conseil Départemental

Annexe 3

Carte des bibliothèques numériques de référence françaises Dispositif BNR



-  Bibliothèques municipales ou intercommunales
-  Bibliothèques départementales

Sources
ministère de la Culture
Novembre 2019

Annexe 4

Charte du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes
L'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, état et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Fiche action n°1

Partenariat enfance et mise en place du dispositif premières pages.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un projet culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Des projets pour tous les publics.

Favoriser et encourager la lecture dès le plus jeune âge est une mission essentielle de la médiathèque départementale. De ce fait, elle a participé à la démarche collaborative de l'élaboration du schéma départemental de l'enfance et contribué à l'axe sur la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant. Ce travail conjoint a permis d'identifier des projets communs autour de l'accès à la culture et la lecture des jeunes enfants et publics fragilisés.

Objectifs

- sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre
- réduire les inégalités en matière d'accès au livre, notamment pour les enfants accompagnés en prévention et protection de l'enfance
- développer le partenariat entre les directions d'action sociale du département et la direction de la culture, des sports et de la jeunesse
- favoriser l'émergence de projets locaux portés par des bibliothèques du Var pour les enfants, les familles et le jeune public en situation de fragilité
- ce partenariat concourt également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences et de documents spécifiques

Modalités de mise en oeuvre

Mettre en oeuvre des actions dans le cadre du dispositif premières pages

- acquisition de fonds documentaires spécialisés
- création de valises thématiques à destination des RAM et services départementaux
- acquisition d'expositions et autres supports d'animation destinés au jeune public pour les médiathèques du département et les structures petite enfance
- formation des professionnels à la littérature jeunesse et sensibilisation aux enjeux liés à la lecture dès la petite enfance
- participation des enfants aux prix littéraires organisés par la MDV et aux actions culturelles menées dans le cadre des animations territoriales
- fourniture de mobilier et matériel afin d'agencer des espaces lecture dans les salles d'attente de consultation
- don de livres aux assistantes maternelles débutants, aux RAM
- don d'un livre à tous les bébés nés et adoptés dans l'année dans le département

Mettre en oeuvre des actions envers les publics fragilisés

- acquisitions de fonds spécifiques pour les publics empêchés (ex : illettrisme, malvoyants...)
- création de valises thématiques destinées à ces publics fragilisés et mise à disposition dans les bibliothèques et autres structures en faisant la demande

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Christel Sivazlian
- la direction de l'enfance et de la famille
- la direction de l'action sociale de proximité

Acteurs associés

- les services départementaux œuvrant dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance, les assistants familiaux, les assistants maternels
- la DRAC (action soutenue par le biais d'une subvention de la direction régionale des affaires culturelles)

Calendrier de mise en oeuvre

- **janvier 2021** : candidature dispositif premières pages
- **2021** : mise en place du projet avec déclinaison des actions - labellisation
- **décembre 2021** : bilan, évaluation et programmation 2022

Impacts financiers prévisionnels

Action estimée à 40 000€ (subventionnée à hauteur de 5 000€ par la labellisation premières pages du ministère de la culture).

Indicateurs d'évaluation

- nombre de livres offerts aux nouveaux-nés et adoptés de l'année dans le département
- nombre de prêts d'expositions et valises thématiques
- nombre d'enfants et de familles ayant bénéficié des actions dans les structures sociales et les médiathèques
- retour d'expérience des professionnels et des familles ayant participé aux actions par le biais de questionnaires et/ou réunions
- nombre de lieux équipés d'espaces lecture
- nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation

Fiche action n°2

Un public spécifique, les personnes âgées.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur le territoire.

Objectif opérationnel

Des projets accessibles à tous les publics.

La médiathèque départementale a pour mission de s'adresser à tous les publics de ses territoires. Le département du Var constate un vieillissement de la population assez important (30% population + 60 ans). Proposer des actions culturelles en direction des personnes âgées et des ressources adaptées aux handicaps potentiels liés au vieillissement est un enjeu majeur des politiques d'inclusion du département.

Objectifs

- proposer des ressources adaptées aux personnes âgées ou handicapées afin de maintenir l'accès à la lecture et à la culture en général
- former les personnels intervenant auprès de ces publics ainsi que les bibliothécaires du réseau
- favoriser l'inclusion numérique des personnes âgées ou handicapées : lutter contre l'isolement, créer du lien social en proposant des ateliers autour du numérique, qui permet de pallier au handicap visuel et de maintenir des fonctions cognitives, ainsi que la lecture à voix haute
- faire connaître l'offre et les services de la MDV auprès des publics concernés, recenser les actions et services offerts au niveau départemental et développer les partenariats

Modalités de mise en oeuvre

- développer ou renforcer une offre de ressources adaptées aux personnes âgées ou handicapées : liseuses et livre numériques, livres audio, livres à grand caractère...
- développer des actions adaptées autour du numérique par le déploiement de médiateurs numériques sur les structures départementales en partenariat avec la direction de l'autonomie et dans les bibliothèques du réseau : actions culturelles et actions d'accompagnement favorisant l'inclusion numérique des personnes âgées
- développer des partenariats et offrir des formations à destination des bibliothécaires du réseau et des services d'aide à domicile ou EPHAD : connaissance des publics empêchés, lecture à voix haute, initiation au numérique
- recenser les services offerts par les bibliothèques du réseau à destination des personnes âgées ou handicapées
- créer une catégorie "Livre audio" au sein du prix des lecteurs du Var

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Sylvie Blot, responsable des collections à la MDV

Acteurs associés

- la direction de l'autonomie
- la maison départementale des aidants
- les CLIC (*Centres locaux d'information et de coordination gérontologique*)
- la MDPH
- la bibliothèque sonore
- la fondation Valentin Haüy

Calendrier de mise en oeuvre

- dès 2021** : recensement des besoins en termes de collections, recensement des partenaires, constitution d'un groupe de travail et prises de contact avec mise en place progressive des actions envisagées

Impacts financiers prévisionnels

- budget collections : 30 000€ (*prévoir dossier subvention CNL*) à renouveler éventuellement après évaluation annuelle du projet
- budget acquisitions pour la catégorie "Livre audio" du prix des lecteurs du Var : 5 000€
- acquisitions tablettes et liseuses : 10 000€
- formations : 2 000€/an

Indicateurs d'évaluation

- nombre de prêts de document
- nombre de participants aux formations
- nombre de médiations et de participants
- nombre de votants à la catégorie "Livre Audio" du prix des lecteurs du Var
- bilans d'étapes sous forme de rapports avec les partenaires

Fiche action n°3

Un public spécifique, les détenus.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un projet culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Des projets pour tous les publics.

La médiathèque départementale a pour mission de s'adresser à tous les publics de ses territoires. Depuis de nombreuses années un partenariat s'est établi avec les deux lieux de détention du département et leurs services de probation et d'action culturelle afin de promouvoir la culture comme outil d'émancipation et d'insertion sociale majeur. La culture est ici un vecteur facilitateur qui a pour but d'offrir aux détenus de meilleures conditions de retour à la vie future en société.

Objectifs

- favoriser la création de lieux de lecture, de prêts et d'échanges dans les lieux de détention
- rendre accessible aux détenus des ressources documentaires variées et actualisées
- offrir aux détenus des temps d'action culturelle

Modalités de mise en oeuvre

- prêt des documents imprimés et audiovisuels
- conseil de gestion des bibliothèques animées par les détenus : aide au désherbage, aux acquisitions, à la signalétique, l'organisation spatiale, etc
- apporter un soutien technique dans la rédaction des dossiers de demande de subventions CNL
- permettre aux détenus d'intégrer les dispositifs du service suivants : animations territoriales, prix des lecteurs, rencontres d'auteurs, résidence d'artiste

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Florence Fournier

Acteurs associés

Une convention a été signée avec les partenaires institutionnels suivants :

- le ministère de la justice : centre de détention et maison d'arrêt de la Farlède
- l'agence régionale du livre
- le centre national du livre

Calendrier de mise en oeuvre

- **2020** : contacts, construction du projet, rédaction et signature de la convention
- **2021** : mise en oeuvre de la collaboration (*réunions, accompagnement sur site, participation aux actions de médiation de la MDV*)

Impacts financiers prévisionnels

Valorisation financière d'actions déjà engagées au sein d'autres projets (*acquisitions de documents, animations territoriales et médiation culturelle*) sans coûts supplémentaires.

Indicateurs d'évaluation

- nombre d'animations culturelles annuelles
- nombre de réunions et interventions
- nombre de votes au prix des lecteurs
- nombre de prêts et dons de documents

Fiche action n°4

Favoriser l'égalité femmes - hommes.

Orientation stratégique n°1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

La médiathèque départementale souhaite s'engager et soutenir la démarche de la collectivité en œuvrant par le biais de ressources à promouvoir l'équité entre les femmes et les hommes. La notion d'égalité constitue en effet le fondement des politiques de lutte contre les inégalités et les violences faites aux femmes.

Les axes de cette fiche-action ont pour but de valoriser l'image de la femme et de lutter contre les stéréotypes.

Objectifs

- permettre de valoriser l'image de la femme et de lutter contre les stéréotypes
- aider à ce que les femmes et les hommes soient égaux quel que soit leur genre
- concourir au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences et de documents spécifiques

Modalités de mise en oeuvre

- acquérir et compléter les fonds documentaires à l'attention des bibliothèques et des collègues
- acquérir et créer une exposition itinérante à disposition des bibliothèques et des collègues
- organiser une journée professionnelle et l'inclure au catalogue de formation MDV
- promouvoir la thématique par le biais d'un film à diffuser en interne au département du Var
- création d'un code statistique spécifique (*égalité femmes-hommes*)

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Isabelle Romano

Acteurs associés

- les professeurs documentalistes des collèges
- les bibliothécaires salariés et bénévoles
- les acteurs sociaux (*insertion, économique, protection de l'enfance, action sociale...*)

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

Acquisition et prêt de collections tout au long de l'année

- **janvier à mars** : veille pour l'acquisition de collections, d'une exposition et l'organisation d'une journée professionnelle
- **avril à décembre** : communication et proposition des différentes actions auprès des partenaires
- **novembre** : diffusion de la vidéo en interne
- **décembre** : évaluation et bilan chiffré

Impacts financiers prévisionnels

- budget maximum acquisition : 5 000€
- subvention DRAC pour acquisition de collections destinées aux bibliothèques à hauteur de 50%
- budget action culturelle : 5 000€
- budget formation : 1 500€/jour de formation

Indicateurs d'évaluation

- création d'un questionnaire à destination des bibliothécaires, professeurs et collégiens
- taux de rotation des collections
- bilan chiffré de la participation à la journée professionnelle
- nombre de réservations de l'exposition
- nombre d'acquisitions, prêts et réservations de documents thématiques

Fiche action n°5

Handicap et accessibilité.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Des projets pour tous les publics.

La médiathèque départementale souhaite s'engager et soutenir la démarche de la collectivité en œuvrant par le biais de ressources adaptées à promouvoir l'accessibilité des publics handicapés aux services culturels.

Les axes de cette fiche-action ont pour but de travailler sur une inclusion maximale des publics handicapés (*handicaps visibles et invisibles*) et de lutter contre les stéréotypes.

Objectifs

- lutter contre les stéréotypes et permettre une approche respectueuse et inclusive des différences
- aider à ce que tous les lecteurs et usagers soient égaux quel que soit leur handicap
- promouvoir l'égalité des chances et une insertion citoyenne de tous les publics

Modalités de mise en oeuvre

- acquérir et compléter les fonds documentaires spécifiques à l'attention des bibliothèques et des collègues (*livres en braille, textes lus, les DYS, les FAC - Facile à Lire / ressources numériques et dispositif DAISY - Digital accessible Information system*)
- acquérir et créer une exposition itinérante à disposition des bibliothèques et des collègues
- organiser une journée professionnelle et l'inclure au catalogue de formation MDV
- promouvoir la thématique par le biais d'informations dans la newsletter et le site internet

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- chef de projet : Olivier Astesana

Acteurs associés

- les bibliothécaires salariés et bénévoles
- la direction de l'autonomie du conseil départemental
- la CIME
- l'association Valentin Haüy (*dispositif DAISY*)

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

Acquisition et prêt de collections tout au long de l'année

- **janvier à mars** : veille pour l'acquisition de collections, d'une exposition et l'organisation d'une journée professionnelle
- **avril à décembre** : communication et proposition des différentes actions auprès des partenaires
- **décembre** : évaluation et bilan chiffré

Impacts financiers prévisionnels

- budget maximum acquisition : 5 000€
- subvention DRAC pour acquisition de collections destinées aux bibliothèques à hauteur de 50%
- budget action culturelle : 5 000€
- budget formation : 1 500€/jour de formation

Indicateurs d'évaluation

- création d'un questionnaire à destination des bibliothécaires
- taux de rotation des collections
- bilan chiffré de la participation à la journée professionnelle
- nombre de réservations de l'exposition
- nombre d'acquisition, prêts et réservations de documents spécifiques

Fiche action n°6

Le prix des liserons.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

“C'est en lisant que l'on devient liseron”

Raymond Queneau

Le prix des liserons est un prix de littérature jeunesse autour de l'album mené dans les accueils de loisirs en partenariat avec les francas du Var pendant la période estivale. Le prix des liserons est une action labellisée “Partir en livre” et reçoit le soutien financier de la caf du Var.

- informer du déroulement de l'action via les supports numériques habituels (*portail MDV, réseaux sociaux, sites partenaires*)
- récolter les votes et organiser la rencontre entre les enfants et l'auteur lauréat du prix des liserons

Objectifs

- promouvoir la présence du livre dans les accueils de loisirs varois afin de créer et renforcer l'habitude de lecture chez l'enfant
- développer le goût et le plaisir de la lecture chez l'enfant en dehors du cadre scolaire et/ou familial
- favoriser les liens entre la bibliothèque et l'accueil de loisirs
- échanger et mutualiser autour des compétences et savoirs-faire en terme de lecture publique et de médiation
- favoriser le développement de l'esprit critique chez l'enfant et engager une réflexion autour de l'axe citoyen
- soutenir et organiser des rencontres d'auteurs avec les enfants en accueils de loisirs
- mener un travail conjoint de réflexion autour des thèmes choisis, en lien avec la thématique nationale du label “Partir en livre” pour proposer une sélection de 3 albums de littérature jeunesse pour un public enfant de 7 à 10 ans
- ce partenariat concourt également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences, de documents spécifiques et de propositions artistiques auprès du jeune public

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Frédérique Bringand

Acteurs associés

- les professionnels des accueils de loisirs/francas du Var
- les médiathèques du réseau départemental de lecture publique
- les maisons d'édition
- la caf

Calendrier de mise en œuvre

Rétroplanning annuel :

- **mars à juin** : sélection/formation
- **juillet à août** : participation/vote des enfants
- **novembre** : rencontre enfants/auteur-illustrateur lauréat

Impacts financiers prévisionnels

- acquisition des albums : 1 500€
- rémunération de l'auteur/illustrateur sur la base du tarif 2021 de la charte des auteurs et illustrateurs jeunesse pour ½ journée de rencontre : 226,82€ net (270,13€ brut)
- frais de déplacement et d'hébergement
- budget prévisionnel global de l'opération : 1 900€

Indicateurs d'évaluation

- nombre d'enfants ayant bénéficié des activités de création déployées autour de l'objet livre et de la lecture
- nombre d'enfants votants
- nombre de médiathèques municipales du réseau départemental et d'accueils de loisirs varois ayant participé au prix des liserons

Modalités de mise en œuvre

- sélectionner les ouvrages, les acquérir et les distribuer dans les bibliothèques et les accueils de loisirs participants
- contacter les éditeurs concernés
- préparer les kits pédagogiques et créer les fiches d'activités en lien avec les albums sélectionnés
- organiser une journée de formation/préparation à la MDV pour les animateurs et bibliothécaires

Fiche action n°7

Animations territoriales.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

Depuis 2017, le département a souhaité déployer une offre d'action culturelle sur le territoire varois dans le cadre du prix des lecteurs du Var et en amont de la fête du livre du Var. Cette proposition a rencontré un accueil très favorable tant auprès des collectivités que du public. Ainsi l'audience et le nombre d'actions proposées n'ont fait que croître depuis ses débuts. Le lien entre pratique artistique, spectacle vivant et bibliothèque est désormais établi et ne demande qu'à se pérenniser et se diversifier.

Objectifs

- déployer une offre d'action culturelle sur l'ensemble du territoire varois avec le support des bibliothèques de proximité
- faire rayonner la fête du livre au delà de l'aire toulonnaise
- promouvoir le prix des lecteurs du Var
- promouvoir les artistes locaux et favoriser la création
- élargir l'impact des animations
- cette action concourt également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences, de documents spécifiques et de propositions artistiques auprès du jeune public

Modalités de mise en oeuvre

- faire le choix du type d'animations proposées : ateliers, spectacles, lectures théâtralisées etc...
- établir le cahier des charges pour les artistes intervenants
- fixer le planning de déroulement en relation avec les artistes
- établir le cahier des charges précisant les conditions liées à l'accueil des animations : contraintes techniques, convivialité, espace utile, jauge, public cible
- lancer un appel à candidature auprès des bibliothèques
- organiser l'accompagnement par l'équipe de la médiathèque départementale : en amont pour la préparation auprès des bibliothèques, présence aux animations

- communiquer autour des animations : mail, newsletter, FB, portail
- assurer la relation avec le service communication du département
- construire un outil d'évaluation

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Florence Fournier

Acteurs associés

- les intervenants : artistes
- les bibliothèques et collectivités participantes
- la direction de la communication de la collectivité

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

- **mai** : réunions préparatoires avec les partenaires
- **juin** : communication avec les bibliothèques du réseau
- **juillet à novembre** : propositions artistiques dans le département (*bibliothèques, prison et collèges*)

Impacts financiers prévisionnels

Le coût global des prestations artistiques pour l'année 2020 s'est élevé à 38 000€ pour une programmation de 66 dates.

Indicateurs d'évaluation

- nombre de bibliothèques participantes
- nombre d'animations
- nombre de participants aux animations

Fiche action n°8

La fête du livre et le prix des lecteurs.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

Le prix des lecteurs du Var existe depuis 2005. Il est l'un des rares prix en France décernés par les lecteurs eux-mêmes. Une soixantaine de bibliothèques du réseau départemental et plus de vingt collèges en moyenne s'inscrivent chaque année afin de faire participer leurs lecteurs.

3 catégories sont représentées : les romans adultes, les albums jeunesse et les bandes dessinées.

Le prix est remis lors de la fête du livre de Toulon où plusieurs rencontres sont organisées avec les auteurs des 9 titres en compétition.

Objectifs

- rendre visible l'action du département en matière de lecture publique
- valoriser l'action culturelle de la collectivité en faveur des différents publics
- proposer un prix littéraire de qualité
- faire découvrir et promouvoir des auteurs et des éditeurs
- renforcer l'action culturelle de la médiathèque départementale du Var dans les territoires
- promouvoir les bibliothèques et les CDI (*collèges*) en tant que lieu de rencontre
- ce partenariat concourt également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences, de documents spécifiques et de propositions artistiques auprès du jeune public

Modalités de mise en oeuvre

- sélection de 3 romans adultes, 3 albums et 3 bandes dessinées (*parmi les ouvrages proposés*) en fonction de la qualité littéraire, graphique, et du public cible
- appel à candidature auprès des bibliothèques et collèges du réseau varois pour les appeler à participer à l'action et diffusion du règlement
- communication numérique (*portail, mailing, FB*) et physique réalisée par la direction de la communication
- acquisition et traitement des ouvrages, distribution des ouvrages dans les bibliothèques et collèges participants ainsi qu'à la prison de la Farlède

- organisation et recueil des votes par bulletins et par internet par la médiathèque
- remise des prix lors de la fête du livre du Var (*dotation de 1 000€ par catégorie*)

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Géraldine Laporte

Acteurs associés

- l'équipe projet fête du livre de la DCSJ
- la direction de la communication
- les bibliothèques du réseau départemental
- les CDI des collèges
- la prison de la Farlède

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

- **mars** : sélection des ouvrages
- **avril à mai** : acquisition des documents sélectionnés, sollicitation des bibliothèques et autres structures partenaires
- **juin** : distribution de ouvrages et des outils de communication aux bibliothèques, collèges et prison
- **fin octobre** :
 - fin de la manifestation et décompte des votes par la MDV
 - transmission des résultats à la DCSJ et la direction de la communication
- **novembre** : remise des prix aux lauréats lors de la fête du livre du Var

Impacts financiers prévisionnels

- 24 000€ :
 - achat de 2 jeux complets d'ouvrages pour toutes les bibliothèques participantes et pour la prison
 - achat d'un jeu pour les collèges

Indicateurs d'évaluation

- nombre de bibliothèques inscrites
- nombre de collèges inscrits
- nombre de votants

Fiche action n°9

Organiser une résidence littéraire.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

Une résidence d'auteur illustrateur offre aux habitants d'un territoire un temps dédié aux échanges, à des lectures, à l'expérimentation de pratiques artistiques. C'est aussi pour l'auteur illustrateur un temps et un lieu de travail pour développer un projet professionnel. Cette action participe au développement d'une offre culturelle inclusive et diversifiée.

Objectifs

- renforcer l'action culturelle de la médiathèque départementale dans les territoires
- soutenir la création littéraire et artistique
- promouvoir les bibliothèques et les CDI (*collèges*) en tant que lieu de rencontre, d'expression et de création
- créer du lien entre professionnels
- diversifier et élargir les publics

Les résidences concourent également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences, de documents spécifiques et de propositions artistiques auprès du jeune public.

Modalités de mise en oeuvre

- mise en place d'un contexte favorisant le travail de création : organisation de rencontres d'artistes, visite de lieux culturels, mise à disposition d'ouvrages
- organisation d'actions culturelles en direction des publics : usagers des médiathèques, collégiens
- participation de l'auteur illustrateur à la journée professionnelle annuelle du service : présentation de son travail et animation d'atelier graphique

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- les chefs de projet : Arnaud Briel et Claire Ovion

Acteurs associés

- l'association la marelle
- DRAC Paca
- les bibliothèques du réseau départemental

Calendrier de mise en oeuvre

- **avril 2020** : lancement de l'appel à projet par la marelle
- **mai 2020** : constitution du jury pour choix de l'artiste
- **octobre 2020** : échanges avec l'auteur illustrateur pour préciser le projet
- **janvier 2021** : information du réseau des médiathèques
- **février 2021** : organisation des dates et lieux des actions de médiation
- **mai 2021 à septembre 2021** : mise en oeuvre de la résidence et des actions de médiation
- **juin 2021** : journée professionnelle de la médiathèque départementale

Impacts financiers prévisionnels

Ressources internes

MDV : pilotage et animation, mise à disposition d'un véhicule de service
communication : portail MDV, animation des réseaux sociaux

La marelle

Rédaction, gestion et publication de l'appel à projet, constitution et mise en oeuvre du jury, gestion administrative de l'auteur, suivi technique de la résidence, location de l'appartement, rémunération de l'auteur (*prestation 2021 : 16 120€*).

Indicateurs d'évaluation

- avancée de l'élaboration du projet de l'artiste
- nombre de bibliothèques et CDI répondant à l'appel à projet
- nombre de participants aux actions de médiation
- satisfaction des usagers (*questionnaire qualitatif*)

Fiche action n°10

Mois du film documentaire.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un programme culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Le Mois **du film documentaire** est une manifestation nationale initiée en 2000 par l'association images en bibliothèques.

Chaque année, **au mois de novembre**, les bibliothèques, salles de cinéma, associations et d'autres lieux organisent des projections. L'objectif de cette manifestation est de rendre visibles à un large public des films documentaires peu vus ou échappant au réseau de distribution classique.

Riches d'un important fonds de films documentaires en prêt, les médiathèques s'associent chaque année à cet événement pour montrer ces œuvres singulières à un public non spécialiste et valoriser leur diffusion. Le choix des films est souvent thématique et les projections sont fréquemment accompagnées de temps de rencontres de réalisateurs, débats, expositions, etc...

L'entrée aux séances est libre et gratuite.

En cohérence avec sa politique culturelle en faveur de tous les varois, la médiathèque départementale du Var participe à cet événement national.

Via l'expertise de la médiathèque départementale et le réseau des bibliothèques, le département du Var propose d'organiser et de coordonner cette manifestation sur son territoire, chaque mois de novembre à partir de novembre 2021.

Objectifs

- inviter le public varois à découvrir un cinéma d'un genre différent
- soutenir la diversité de l'offre de cinéma dans les bibliothèques du département
- valoriser la création documentaire et mettre en avant des œuvres peu diffusées
- susciter des débats autour des films projetés
- proposer des rencontres avec les réalisateurs et techniciens du cinéma
- développer des partenariats entre les bibliothèques et les structures culturelles et associatives

Modalités de mise en oeuvre

- création d'un groupe de projet pour sa mise en oeuvre
- recenser les bibliothèques participantes et mise en place d'un appel à projet pour la mise en oeuvre d'une aide spécifique facilitante pour une programmation diversifiée et qualitative
- programmation des films
- formation autour du film documentaire pour les participants et les partenaires

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

- mise en place de comités de sélection

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Isabelle Louis

Acteurs associés

- les images en bibliothèques
- les images de la culture (BPI)
- les cinémas associatifs du territoire
- le réseau des médiathèques varoises

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

- **janvier à mars** : choix des films au travers des propositions d'images en bibliothèque ou des achats de DVD documentaires de la médiathèque départementale du Var ou des achats documentaires de la bibliothèque programmatrice
- réunion de programmation proposée par images en bibliothèques
- **mars à mai** : réunion d'information auprès des bibliothèques sélectionnées - envoi de l'appel à projet (*recensement des besoins des bibliothèques*)
- **juin** : choix des bibliothèques qui seront aidées
- **juillet à août** : récupération des données de programmation pour mise en oeuvre de la communication
- **septembre à octobre** : organisation des différentes dates de programmation
- **novembre** : manifestation sur tout le territoire avec une soirée d'ouverture officielle dans un cinéma du territoire
- **décembre** : bilan (*questionnaire de satisfaction*)

Impacts financiers prévisionnels

- les films projetés seront acquis via le budget d'acquisition avec les droits de projection
- le matériel de projection prêté par la médiathèque départementale
- les frais engagés pour l'organisation de rencontre avec les réalisateurs

Indicateurs d'évaluation

- nombre d'interventions en médiathèques
- nombre de projections en médiathèques

Fiche action n°11

Création d'un fonds musical départemental et organisation de concerts en bibliothèque hors saison estivale.

Orientation stratégique n° 1

Déployer un projet culturel et social ambitieux sur l'ensemble du territoire.

Objectif opérationnel

Une offre culturelle diversifiée.

Objectifs

- proposer aux usagers des bibliothèques une collection physique et numérique d'artistes locaux
- créer un fonds documentaire musical à partir de la production d'artistes locaux
- proposer des concerts en bibliothèques pour accompagner la promotion et la valorisation de la scène locale
- sensibiliser le public aux conditions de production, de diffusion et de création notamment en favorisant la rencontre avec des acteurs de la scène musicale locale
- permettre une rencontre entre le public et les artistes du territoire peu médiatisés
- dynamiser les fonds musicaux des bibliothèques
- développer des échanges et des partenariats dans les territoires
- renforcer les compétences des bibliothécaires pour l'accueil de concerts en proposant des outils et des formations
- la valorisation de la scène départementale poursuit différents objectifs
 - permettre l'accès à une offre musicale de qualité pour les publics vivant en milieu rural
 - développer le lien social et favoriser la mixité sociale
 - valoriser les talents émergents du département

Modalités de mise en oeuvre

Création d'un fond local

- acquisition de documents musicaux (*livre, cd, musique dématérialisée*)
- création d'une page sur le portail de la médiathèque départementale pour la mise en valeur des artistes et l'écoute numérique de leurs œuvres
- création de podcast à intégrer sur le site de la médiathèque départementale et de playlists, coups de cœur ou nouvelles acquisitions

Programmation d'une tournée de concerts en bibliothèque

- proposition de 7 à 8 concerts sur l'année hors périodes estivales de mars à juin et de septembre à décembre (*1 concert/mois*) de préférence sur les vendredis en soirée et les samedis dans la journée
- les bibliothèques devront répondre à un appel à projet contenant les conditions techniques pour accueillir un concert
- mise en place des déclarations SACEM
- mise en place d'un partenariat avec l'association Tandem83 qui a les compétences techniques (*sonorisation*) et administratives (*contractualisation*) nécessaires à l'élaboration du projet
- mise en place d'une veille pour répertorier les artistes locaux ainsi que les structures et acteurs locaux autour de la musique
- proposition d'une commission de sélection avec différents partenaires (*Tandem83, bibliothécaires du réseau, personnels de la MDV*)
- mise en place d'un partenariat pour la prévention des risques auditifs avec l'association Aléas (*bouchons d'oreilles et casques pour les plus jeunes*)

Pilotes

- la responsable de la médiathèque départementale : Karine Dufal
- cheffe de projet : Isabelle Louis
- les bibliothécaires musicaux : Sandrine Aurat et Dimitri Pecetta

Acteurs associés

- Tandem 83
- les bibliothèques du réseau départemental

Calendrier de mise en oeuvre

2022 - 2023

Impacts financiers prévisionnels

Budget prévisionnel pour le développement d'un fond local musical régional

Désignation	Budget
Achat de CD Fournisseur bib	900,00€
Création d'une page sur le portail de la MDV	0
Formation créer un PODCAST	1 080,00€
Matériel pour créer un podcast	A préciser

Budget prévisionnel pour la programmation de concerts en bibliothèques

Désignation	Budget
Prestation Tandem83 (prestations techniques et contractualisations diverses)	10 471,00€
Sacem	600,00€
Communication	Interne
Total	11 071,00€

Communication

- mise en place d'une communication spécifique

Communication physique

- affiches
- flys programme
- kakémono
- dossier de presse

Communication numérique

- réseaux sociaux (*Facebook et Instagram*)
- youtube playlist
- portail de la MDV
- dossier de presse

Jour du concert

- enregistrement vidéo des concerts pour les intégrer sur les sites divers
- facebook live
- prise de photos

Indicateurs d'évaluation

Indications qualitatives

- déroulé de l'organisation de la manifestation
- implication des partenaires
- réalisation des objectifs des bibliothèques
- publics touchés et leurs retours
- communication implication des bibliothèques
- retour des artistes
- communication du département du Var

Indications quantitatives

- analyse des courbes de croissance des publics au fur et à mesure des années

Fiche action n°12

Formation.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoir-faire.

Objectif opérationnel

Une offre de service ajustée.

Former les bibliothécaires salariés et bénévoles, les accompagner dans leur travail au quotidien, constitue l'une des missions essentielles des bibliothèques départementales depuis les années 1980.

Dans ce cadre, la médiathèque départementale du Var réalise un plan de formation annuel à destination des bibliothécaires salariés et bénévoles des bibliothèques varoises qui désirent se former ou renforcer leurs compétences.

Ces formations sont organisées sous forme de stages de courte durée. Elles sont généralement complétées par des journées d'études sur des sujets spécifiques (*édition pour la jeunesse, nouveaux supports, etc.*). Toutes ces activités de formation de premier niveau et d'animation sont organisées soit à partir des ressources propres en personnel soit par des prestataires extérieurs.

Elles sont un élément essentiel d'aménagement et d'animation culturelle des territoires et toujours d'actualité pour ce qui est du développement et de l'optimisation des services aux publics dans les bibliothèques varoises.

Objectifs

- organiser un cycle de formation
- accompagner les communes et intercommunalités dans la création et le fonctionnement des équipements de lecture publique

Modalités de mise en oeuvre

- création d'un plan annuel de formation dans les deux sites de la formation de la MDV, Draguignan et Toulon
- recherche d'intervenants
- rédaction d'un catalogue
- gestion des inscriptions et organisation des stages

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Isabelle Romano

Acteurs associés

- les formateurs et animateurs
- les bibliothécaires salariés et bénévoles

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

- avril à septembre** : préparation de l'année N+1
- octobre à décembre** : finalisation et rédaction du catalogue
- janvier à février** : date de lancement du catalogue

Impacts financiers prévisionnels

Budget 45 000€.

Indicateurs d'évaluation

- nombre de thématiques
- nombre de jours de formations
- nombre de participants

Fiche action n°13

Organisation d'une journée professionnelle annuelle.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoir-faire.

Objectif opérationnel

Une offre de service ajustée.

Inscrite au catalogue de formation de la médiathèque départementale du Var, cette journée professionnelle est un temps fort de l'offre de formation et conçue comme un moment de rencontres, d'échanges et de formation pour tous les acteurs de la lecture publique du Var.

Objectifs

- organiser une journée professionnelle pour les bibliothécaires, bénévoles, élus du département
- apporter des connaissances et créer du lien entre les professionnels
- valoriser les échanges entre acteurs départementaux de la lecture publique

Modalités de mise en oeuvre

- organisation de conférences et tables rondes avec des auteurs, des éditeurs et des illustrateurs
- collaborer avec une librairie partenaire
- ateliers pratiques sur la thématique annuelle choisie par l'équipe de la médiathèque
- mobiliser l'ensemble du service dans l'élaboration et la réalisation de cette journée

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- chefes de projet : Lucie Maïaux et Isabelle Romano

Acteurs associés

- les éditeurs
- les illustrateurs
- les auteurs
- les bibliothécaires salariés et bénévoles

Calendrier de mise en oeuvre

Rétroplanning annuel :

- septembre à octobre** : réunions de lancement
- janvier à juin** : réunions de préparation
- juin** : date de l'évènement annuel
- fin juin** : réunion bilan annuel

Impacts financiers prévisionnels

Entre 5 000 et 10 000€ en fonction de la localisation du projet à Toulon ou Draguignan (*déploiement plus important les années Draguignan*).

Indicateurs d'évaluation

- nombre de participants
- questionnaire de satisfaction au réseau

Fiche action n°14

Politique documentaire hybride et concertée.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire.

Objectif opérationnel

Une offre de service optimisée.

L'offre documentaire de la MDV est historiquement le socle des missions du service. Le développement des collections doit être en adéquation avec le territoire desservi, les besoins des bibliothèques du réseau, l'actualité et l'offre éditoriale.

La crise sanitaire a révélé un besoin et une utilisation plus importante des ressources numériques qui conforte la nécessité d'une politique documentaire hybride et concertée. La nécessité d'accompagner le réseau des bibliothèques varoises dans leur développement et l'optimisation des services au publics est plus que jamais une réalité locale. Plus de 65% des communes varoises sont aujourd'hui dépendantes de l'offre de service de la MDV.

Objectif

Mener une réflexion globale sur les collections et l'intégration progressive des ressources numériques.

Modalités de mise en oeuvre

- diagnostic de territoire, du public et des ressources des bibliothèques du réseau
- formaliser la politique documentaire (*charte, fiches domaines, désherbage,...*) en intégrant progressivement les ressources numériques et en l'actualisant chaque année
- associer les bibliothèques du département afin d'identifier leurs besoins et leurs attentes
- accompagner les professionnels du territoire dans la mise en place d'une politique documentaire formalisée
- continuer à former les acquéreurs et les bibliothécaires du réseau pour leur permettre une montée en compétences
- identifier les personnes ressources du territoire et les partenaires potentiels
- valoriser et mettre en place une médiation autour des collections

Les pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Sylvie Blot

Acteurs associés

- les bibliothèques du réseau
- la cellule réseau de la MDV, l'équipe des acquéreurs
- les partenaires de la MDV : services départementaux, acteurs sociaux et culturels du territoire, personnes ressources identifiées dans les domaines d'acquisition

Le calendrier de mise en oeuvre

Phase 1

- **février à mars 2021** : tour d'horizon avec les acquéreurs et diagnostic des collections

Phase 2 – Avril 2021

- lancement d'un groupe de travail afin de mener une réflexion avant la rédaction des documents
- lancement de la rédaction des fiches domaines
- évaluation des besoins des bibliothèques du réseau en concertation avec la responsable de la cellule réseau et des référents de territoire

Fin 2021 : finalisation des documents essentiels à la mise en place de la politique documentaire du service et validation.

Chaque année : analyse des collections et de leurs usages avec actualisation des fiches domaines.

Impacts financiers prévisionnels

- budget annuel d'acquisition
- achat du module PNB/Orphée : 2 000€
- adhésion Carel : 50€
- budget formation : 1 500€

Indicateurs d'évaluation

- taux de rotation des collections
- taux annuel renouvellement
- indice de disponibilité
- nombre de docs par habitants
- nombre de prêts

Fiche action n°15

Valorisation des collections.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire.

Objectif opérationnel

Une offre de service ajustée.

La médiathèque départementale du Var propose près de 270 000 documents répondant aux exigences de diversité et d'encyclopédisme aux 109 bibliothèques varoises partenaires. Ces structures de l'ensemble du département se déplacent à Draguignan pour y choisir les documents à prêter à leurs adhérents et qui compléteront leurs collections propres. Dans ce contexte, il convient d'une part de les accueillir dans un lieu agréable offrant une réelle visibilité de nos collections, et d'autre part de les amener à s'intéresser et emprunter des collections de fond et pas seulement des ouvrages de genres plus convenus ou des nouveautés.

Au-delà de ses ressources, la médiathèque départementale souhaite proposer une médiation autour des collections afin de valoriser des genres ou des thématiques moins abordables mais tout aussi importantes pour que chaque citoyen puisse avoir accès au savoir et à la lecture.

Objectifs

- rendre les magasins de la MDV plus attractifs et conviviaux
- rendre plus lisible et visible notre offre documentaire
- utiliser les magasins comme lieu de médiation

Modalités de mise en oeuvre

- établir un état des lieux (*travail statistique sur les taux de rotation*)
- travailler la signalétique pour la rendre plus lisible et dynamique
- prévoir un aménagement plus adapté au choix et au développement de certaines collections
- intégrer les nouveaux supports de lecture tels que les liseuses, cds de textes, etc

- organiser/planifier le désherbage et le classement
- définir les outils de merchandising adaptés pour assurer la visibilité des documents qui sont le moins accessibles
- créer un espace accueil des bibliothécaires
- valoriser les documents tous supports confondus en fonction de l'actualité, d'une thématique ou de coups de coeur

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Sandrine Mesbah

Acteurs associés

Les bibliothèques du réseau départemental.

Calendrier de mise en oeuvre

À compter de janvier 2021 en continu.

Impacts financiers prévisionnels

- achat du matériel adapté pour l'espace accueil : fauteuils, porte manteaux, tapis
- achat de bacs adaptés et outils de merchandising

Indicateurs d'évaluation

- questionnaire de satisfaction des bibliothécaires
- taux de rotation des documents valorisés

Fiche action n°16

Conventionnement réseau.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire.

Objectif opérationnel

Des partenariats renforcés.

Le travail en étroite coopération avec les bibliothèques du territoire a mis en évidence l'importance de mettre en œuvre une organisation pérenne et efficace associant les différents acteurs à son bon fonctionnement.

Il apparaît essentiel pour optimiser les modalités des échanges courants avec les partenaires d'établir des conventions fixant les engagements de chacune des parties concernées.

Cette procédure officielle présente l'intérêt de faire connaître sur l'ensemble du territoire l'action quotidienne du département auprès des collectivités territoriales de toute dimension.

Objectifs

- préciser les engagements de la médiathèque départementale vis à vis des bibliothèques du réseau
- préciser les engagements des bibliothèques du réseau vis à vis de la médiathèque départementale
- fixer le cadre d'intervention de la MDV
- promouvoir une offre de services départementaux adaptés au contexte local
- soutenir plus efficacement le développement de services de proximité de qualité
- assurer une plus grande visibilité des actions du département auprès des communes et intercommunalités

Modalités de mise en oeuvre

- identifier les divers services de desserte de la MDV : choix de documents réguliers, réservations, outils d'animations, actions culturelles, navette, transport de documents et outils
- identifier les divers niveaux d'intervention selon le contexte local : réseau intercommunal intégré et bibliothèque municipale ou associative
- enquêter auprès des bibliothèques départementales sur leurs pratiques et synthèse des informations recueillies
- établir l'inventaire des engagements et services de la MDV (*en adéquation avec les ressources humaines*)
- préciser les attentes vis à vis des bibliothèques sur la base du guide pratique de la desserte
- rédiger des projets de convention selon les divers types de bibliothèques

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffes de projet : Sandrine Mesbah et Florence Fournier

Acteurs associés

- le réseau des bibliothèques varoises
- les collectivités territoriales

Calendrier de mise en oeuvre

- **septembre 2020** : lancement d'une réflexion d'organisation de la desserte en prévision de l'arrivée de 2 chauffeurs magasiniers
- **octobre 2020 à janvier 2021** : enquête auprès des bibliothèques départementales
- **février 2021** : synthèse de l'enquête et compte rendu à l'équipe et élaboration des documents
- **mars 2021** : intégration au schéma
- **suite au vote du schéma** : rencontres avec les élus locaux pour présentation des conventions et du schéma

Impacts financiers prévisionnels

Aucun.

Indicateurs d'évaluation

- pérennité de l'organisation de la desserte : moins d'annulations, de modifications, de sollicitations imprévues du réseau et de la MDV, planning plus stable
- fluidité des échanges, taux de rotation des collections, accroissement du volume de prêts global
- amélioration de la qualité des échanges avec les bibliothèques : satisfaction des bibliothèques préservation de la santé des agents (*moins de pathologies liées à la manutention*)
- nombre de conventions signées par type de bibliothèques

Fiche action n°17

Conventionnement avec la direction régionale des affaires culturelles.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire.

Objectif opérationnel

Des partenariats renforcés.

Le 30 mars 2010, le ministre de la culture annonçait un plan en faveur du développement de la lecture reposant sur 14 propositions. La 8ème de ces propositions est le contrat territoire lecture (CTL). Il s'agit d'un outil de développement de la lecture publique qui permet de financer à parité un programme d'actions favorisant le développement de la lecture sur le territoire d'une collectivité territoriale.

Depuis 2018, le CDLI vient renforcer cette logique de partenariat. Destiné spécifiquement à l'échelon départemental, il est complémentaire du CTL et plus ciblé sur la ruralité.

Objectifs

Soutenir plus efficacement le développement de services de proximité de qualité par :

- la dynamisation de l'action culturelle : poursuite des animations culturelles familiales proposées dans les médiathèques varoises autour de la fête du livre du Var et en amont de celle-ci, mise en place d'une résidence d'auteur jeunesse
- le renforcement des partenariats en vue de proposer des actions de solidarité envers les publics prioritaires ou en difficulté, éloignés de la culture (*prisons, services sociaux, petite enfance, etc*)
- l'acquisition de nombreux outils permettant une initiation au numérique de tous les publics et valorisation de dispositifs numériques déjà proposés par la MDV
- mise en place de la RFID qui permet de moderniser le système de transaction de prêts de documents
- le développement de contenus et services numériques conçus autour des ressources et dispositifs numériques : actions de médiation, de formation, accompagnement et expertise technique auprès des bibliothèques et du public varois

Modalités de mise en oeuvre

- rédaction des conventions
- vote en commission permanente

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Sandrine Le Calvé

Acteurs associés

La direction régionale des affaires culturelles.

Calendrier de mise en oeuvre

- décembre 2020** : CTL signé par le département
- mars 2021** : CDLI en cours de validation

Impacts financiers prévisionnels

Le montage financier s'appuie sur des actions déterminées qui n'engendrent pas de dépenses supplémentaires. Il s'agit de flécher des actions récurrentes organisées par la MDV depuis plusieurs années, ou de valoriser des projets validés dans le cadre de la relance du schéma départemental de la lecture publique.

Ce partenariat avec l'Etat permet d'obtenir un subventionnement à hauteur de 50% du montant dépensé dans le cadre d'actions culturelles liées à la lecture publique.

Indicateurs d'évaluation

- nombre d'actions menées dans le cadre du CTL et du CTLI
- nombre de ressources numériques proposées au réseau des bibliothèques varoises et statistiques de consultation
- rédaction d'un bilan annuel des actions à destination de la direction des affaires culturelles

Fiche action n°18

Rencontres de territoire.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire.

Objectif opérationnel

Des partenariats renforcés.

Les mutations à l'œuvre dans les bibliothèques, les changements de pratiques culturelles et plus largement les évolutions de la société mettent en évidence la nécessité de coopération, d'échanges d'expériences et de mutualisation des moyens. Permettre aux bibliothécaires d'un territoire, de se rencontrer régulièrement pour échanger sur ses pratiques, d'avoir connaissance des ressources et outils mis à disposition par la médiathèque départementale est l'un des moyens d'encourager la dynamique de travail en réseau.

Objectifs

- valoriser les services de la médiathèque départementale auprès des bibliothèques du réseau
- soutenir plus efficacement le développement de services de proximité de qualité
- assurer une plus grande visibilité des actions du département auprès des communes et intercommunalités
- renforcer la coopération locale et valoriser les partenariats
- faire connaître et faciliter l'accès aux services et ressources de la MDV
- expliciter l'organisation des navettes mensuelles de réservation
- reprendre contact avec le terrain après de nombreux mois d'interruption
- recueillir les suggestions et besoins des bibliothèques

Modalités de mise en oeuvre

- mise en place d'un groupe de travail transversal réseau-médiation pour propositions de contenu des rencontres
- planning des rencontres à préciser (*trimestriel ou semestriel*)
- dans les points uniques dans un premier temps puis possibilité de prévoir par roulement dans les autres BM du secteur
- dans les bibliothèques ne faisant pas partie d'un réseau déjà existant
- présentation des personnels MDV, ressources et outils (*numériques mais pas uniquement*)

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Florence Fournier

Acteurs associés

Le réseau des bibliothèques varoises.

Calendrier de mise en oeuvre

- **septembre 2021** : lancement des navettes de réservations en point unique avec présentation du dispositif lors de rencontres de secteur
- **2022** : rencontres trimestrielles ou semestrielles : bilan à prévoir fin 2022

Impacts financiers prévisionnels

Aucun.

Indicateurs d'évaluation

- participation aux rencontres programmées dans l'année
- meilleure connaissance des services de la médiathèque départementale par les bibliothèques : sollicitations plus larges des ressources et services MDV
- identification des personnes ressources hors référentes
- amélioration de la qualité des échanges avec les bibliothèques : satisfaction des bibliothèques
- coopération locale intensifiée : projet commun et développement des échanges
- amélioration de la qualité des services

Fiche action n°19

Desserte documentaire.

Orientation stratégique n° 2

Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire.

Objectif opérationnel

Des partenariats renforcés.

La desserte documentaire est au cœur des missions de la médiathèque départementale du Var et les bibliothèques du réseau sont très attachées à ce service qui enrichit grandement leur propre collection voire parfois s'y substitue totalement. Le travail en étroite coopération avec les bibliothèques du territoire a mis en évidence l'importance de mettre en œuvre une organisation pérenne et efficace associant les différents acteurs à son bon fonctionnement.

Par ailleurs, la constitution des réseaux de bibliothèque liée au développement des intercommunalités permet d'envisager à présent de nombreuses actions communes, tant de la médiathèque en direction des réseaux qu'entre bibliothèques d'un même réseau, accélérant le processus de mutualisation et devenant par là même plus efficaces.

Objectifs

- structurer l'organisation de la desserte et rationaliser les déplacements dans le département
- inciter à la coopération entre bibliothèques au sein de réseau de mutualisation
- organiser et pérenniser les différents modes de desserte tout en préservant la santé du personnel
- s'adapter à la diversité des besoins des bibliothèques

Ce projet concourt également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de documents spécifiques pour le jeune public.

Modalités de mise en oeuvre

- établir un diagnostic du service afin d'identifier les leviers d'évolution (*matériel technique pour l'aménagement des véhicules et des espaces de chargement*)
- réaliser une enquête auprès des bibliothèques départementales au niveau national
- associer le réseau départemental pour identifier quels sont ses besoins (*ateliers Sictiam*)
- définir les actions dans l'ordre de priorité suivant : conventions, point relais de desserte, navette réservations
- actualiser le guide pratique à l'usage du réseau

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffes de projet : Sandrine Mesbah et Florence Fournier

Acteurs associés

- le réseau des bibliothèques varoises
- les services techniques des collectivités territoriales

Calendrier de mise en oeuvre

Lancement fin 2019

- **fin 2019** : ateliers de co-construction avec le réseau (*Sictiam*)
- **avril 2020** : lancement des bilans de territoire établissement des critères, relevés statistiques de l'activité de lecture publique et informations démographiques
- **septembre 2020** : réflexion sur l'organisation de la desserte en prévision de l'arrivée de 2 nouveaux chauffeurs
- **octobre 2020** : crowdfunding auprès des bibliothèques départementales
- **février 2021** : synthèse et compte rendu au groupe de travail
- **mars 2021** : rédaction de propositions de conventions
- **avril 2021** : demande de validation
- **mai 2021** : mise à jour des bilans avec les statistiques 2020
- **fin 2021** : rédaction de diagnostics de territoire et pistes d'action

Impacts financiers prévisionnels

- une étude de poste a été demandée par la MDV, étude qui permettra d'évaluer concrètement les équipements spécifiques nécessaires à une livraison efficace et sécurisée
- un pool interne de véhicules adapté et en bon état de fonctionnement

Indicateurs d'évaluation

- nombre de prêts
- nombre de rendez-vous choix sur place et nombre de livraison
- nombre de navettes réservations et fréquence
- nombre de livraisons de supports d'action culturelle
- nombre de réservations
- satisfaction des bibliothèques (*questionnaire qualitatif annuel*)
- taux de rotation des collections

Fiche action n°20

Mise en place de la RFID (Radio frequency identification).

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Objectif opérationnel

Modernisation des outils de la MDV.

LA RFID est un outil de gestion des transactions qui repose sur une technologie sans contact (*étiquettes à puce et matériel associé*).

Ce projet est un chantier prioritaire dans le contexte d'évolution de l'organisation du travail qui nécessite de limiter les contraintes physiques et les problématiques de santé du personnel, tout en maintenant une rapidité et une qualité de service dans le cadre de la desserte documentaire. Ce projet permet également de se recentrer sur les tâches plus pertinentes de médiation autour des collections, de création de contenus culturels et de développement des ressources numériques.

Objectifs

- moderniser la gestion des transactions liées à la mission de desserte documentaire
- diminuer la manipulation des documents et réduire les tâches de manutention répétitives et chronophages (*traitement des retours, erreurs de classement, récolement...*)
- faciliter la recherche de documents (*réservations, préparation des tournées...*)
- dégager du temps pour les agents et le redéployer sur des missions plus valorisantes comme la médiation

Modalités de mise en oeuvre

- rédaction d'un marché à procédure adaptée pour la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance d'une solution RFID pour la gestion des collections
- formation du personnel en interne et communication auprès du réseau

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Sylvie Blot

Acteurs associés

- la direction des solutions numériques
- les bibliothèques du Var
- DRAC (*action soutenue par le biais d'une subvention de la direction régionale des affaires culturelles*)

Calendrier de mise en œuvre

- **2020** : rédaction du cahier des charges et des documents techniques
- **octobre 2020** : publication du marché
- **novembre 2020** : réception des plis
- **décembre 2020** : analyse des offres
- **novembre 2020** : réception des plis
- **janvier 2021** : notification du marché
- mise en place du projet en 3 phases : phase de configuration paramétrage et test sur un échantillon de documents représentatifs / phase de déploiement sur l'ensemble des collections / phase d'équipement et encodage progressif au fur et à mesure des acquisitions

Impacts financiers prévisionnels

- action estimée à 32 000€ d'investissement pour le département (*partie forfaitaire*)
- achat progressif des étiquettes pour équipement et encodage des documents (*partie à bons de commande*)

Indicateurs d'évaluation

- état des problématiques de santé, et notamment les TMS (*troubles musculo squelettiques*)
- redéploiement d'agents manutentionnaires au profit d'autres axes de développement du service
- circulation des documents : fluidité et rapidité des transactions
- nombre de réservations affectées/nombre de réservations demandées
- gain de temps de travail en équivalent temps plein au sein de la cellule logistique

Fiche action n°21

Informatisation et mise en réseau numérique.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Objectif opérationnel

Modernisation des outils de la médiathèque départementale et de son réseau.

Ce projet est un chantier prioritaire dans le contexte d'évolution des nouvelles technologies de l'information. La modernisation des outils des bibliothèques varoises est un enjeu important dans la construction de réseaux documentaires.

L'aide à l'informatisation et le passage à la RFID (*outil de gestion des transactions sans contact*) a pour but d'impulser mutualisation et économies d'échelles (*temps, manutention, facilité de gestion des documents, etc*). En effet, dans certains territoires varoises les bibliothèques font à ce jour du prêt manuel ou des échanges de documents avec un logiciel non professionnel.

À ce jour 67% des médiathèques varoises sont informatisées : il reste donc 33% des structures à accompagner (*conseils et financements*) dans leur développement informatique et numérique.

Objectifs

- généraliser l'accès à un logiciel spécifique et professionnel sur l'ensemble du territoire
- moderniser le réseau dans ses pratiques, spécifiquement la gestion des transactions documentaires et des interactions avec les lecteurs
- faciliter la recherche de documents et les échanges entre bibliothèques
- impulser la mise en oeuvre de réseaux documentaires

Modalités de mise en oeuvre

- accompagnement de la médiathèque départementale auprès des communes pour la rédaction d'un marché à procédure adaptée pour la fourniture, la mise en oeuvre et la maintenance d'un logiciel professionnel
- formation et accompagnement des personnels en interne et communication auprès du réseau
- associer le réseau départemental pour identifier quels sont ses besoins (*ateliers Sictiam*)
- définir les actions dans l'ordre de priorité suivant : conventions, point relais de desserte, navette réservations
- actualiser le guide pratique à l'usage du réseau

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- chef de projet : Dimitri Pecetta

Acteurs associés

- la direction des solutions numériques
- les bibliothèques du Var
- DRAC (*action soutenue par le biais d'une subvention de la direction régionale des affaires culturelles*)

Calendrier de mise en oeuvre

- **2022** : rédaction du cahier des charges et des documents techniques

Mise en place du projet en 3 phases :

- communication et recensement des communes intéressées
- accompagnement dans le montage de dossier
- mise en oeuvre de l'informatisation

Impacts financiers prévisionnels

- action estimée à 32 000€ d'investissement (*financée à 50% par la Drac*)
- à affiner en fonction du nombre de communes intéressées

Indicateurs d'évaluation

- état des problématiques de santé, et notamment les TMS (*troubles musculo squelettiques*)
- redéploiement d'agents manutentionnaires au profit d'autres axes de développement du service
- circulation des documents : fluidité et rapidité des transactions avec la MDV

Fiche action n°22

Migration du portail de la médiathèque départementale.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Objectif opérationnel

Une modernisation des outils de la médiathèque départementale.

Un portail web est une plateforme où l'on trouve des ressources et des services pour les internautes. Notre portail fonctionne avec un système de gestion de contenu (*en anglais CMS pour content management system*) libre, open source et gratuit nommé Joomla !

Il permet la gestion collaborative du contenu du portail, la rédaction d'articles divers (*actualités, infos professionnelles générales...*), la présentation des ressources proposées par la MDV (*formations, actions culturelles...*) et bien sûr la mise en ligne de l'OPAC permettant aux adhérents la consultation et la réservation de documents du catalogue de la médiathèque départementale du Var.

Joomla! est en constante évolution, lorsqu'une mise à jour majeure est effectuée, on parle alors de changement de version.

La version actuelle est une 3.9.23, la version 4 est à l'horizon. Cette nouvelle version renforcera la sécurité du portail et l'OPAC bénéficiera d'un affichage plus moderne.

Objectifs

- moderniser le portail de la médiathèque départementale
- augmenter sa fréquentation
- gagner en lisibilité et visibilité
- permettre l'accès des lecteurs aux ressources numériques de la bibliothèque départementale par la mise en place du portail citoyen

Modalités de mise en oeuvre

- une phase de test et modifications est indispensable
- une copie du portail actuel sur un serveur de test doit être effectuée
- C3RB doit présenter une première proposition, suivie d'une formation à l'utilisation de la nouvelle version
- après concertation suivra une deuxième et une troisième proposition avant la mise en production

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- chef de projet : Dimitri Pecetta
- C3RB Informatique, prestataire du portail et du SIGB (*orphée*)

Acteurs associés

La direction des solutions numériques du département (DSN)

Calendrier de mise en oeuvre

- **10 février 2021** : livraison du premier jet
- **02 mars 2021** : formation
- **15 avril 2021** : livraison du deuxième jet
- **06 mai 2021** : livraison du jet final
- **17 mai 2021** : mise en production
- le calendrier détaillé fourni par C3RB

Impacts financiers prévisionnels

Aucun.

Indicateurs d'évaluation

- les statistiques de consultation du portail
- les statistiques de consultation des ressources numériques
- les statistiques des réservations de documents effectuées depuis le portail

Fiche action n°23

Migration du SIGB Orphée | NX.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Objectif opérationnel

Une modernisation des outils de la médiathèque départementale.

Orphée.net a été créé en 2007 et fut le premier SIGB full web.

La création d'Orphée | NX date de 2016, il s'agit donc d'un logiciel nettement plus actuel, performant, convivial doté d'une esthétique moderne.

Objectifs

- améliorer notre quotidien avec une interface simple et efficace
- personnaliser notre espace de travail selon nos missions
- travailler en mobilité avec une solution responsive (*appareils mobiles*)
- intégrer les nouvelles normes bibliographiques
- être accessible aux personnes déficientes visuelles (*conformité ou certification RGAA niveau argent*)

Modalités de mise en oeuvre

Depuis le 01 février 2021 **un portail test est accessible à cette adresse**

► http://demo-liege.c3rb.org/orphee_nx

afin de se familiariser avec la nouvelle interface.

- identifiant : Draguignon
- mot de passe : Draguignon2020

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- chef de projet : Dimitri Pecetta
- C3RB Informatique, prestataire du portail et du SIGB (*orphée*)

Acteurs associés

La direction des solutions numériques du département (*DSN*)

Calendrier de mise en oeuvre

Premier semestre 2021

Une première réunion interne sera programmée au plus tôt suivant le calendrier de reprise de l'activité de la MDV dans ses murs suite au confinement dû à la crise sanitaire. S'en suivra la mise en place d'une périodicité des réunions suivantes.

Impacts financiers prévisionnels

Aucun.

Indicateurs d'évaluation

- les statistiques de réservations et d'emprunts
- les statistiques de catalogage
- les retours (*questionnaire format googleform*) sur l'utilisation de la nouvelle interface par le personnel de la MDV et les bibliothécaires du réseau varois

Fiche action n°24

Projet transfaire.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Dans une société de plus en plus connectée, la bibliothèque comme espace traditionnel réservé à la littérature et au savoir se transforme en lieu de vie, d'échange et de création de lien social.

La médiation numérique s'inscrit dans le mouvement global d'évolution des médiathèques et de leurs usages. La médiathèque départementale se doit de favoriser l'inclusion numérique de chaque citoyen du département en mobilisant les structures de lecture publique, en valorisant la mutualisation des moyens et en initiant la collaboration entre les acteurs sociaux et culturels d'un même territoire.

Objectifs

- proposer des méthodes d'apprentissage accessibles et ludiques centrées sur la pratique et l'expérimentation afin de permettre une large appropriation des usages numériques par tous les publics
- favoriser l'inclusion numérique en sensibilisant les publics aux usages créatifs du numérique
- former et professionnaliser les bibliothécaires du réseau de la médiathèque départementale à la médiation numérique en organisant des formations/ actions délocalisées dans des zones blanches du département et/ou pour des publics éloignés de la culture numérique
- favoriser l'intérêt pour le numérique par le biais de la lecture publique en valorisant les ressources, les partenariats locaux, le travail collaboratif entre bibliothécaires et l'émulation sur un même territoire
- toucher de nouveaux publics éloignés des usages classiques des bibliothèques

Modalités de mise en oeuvre

- rédaction d'un cahier des charges
- définition des critères de choix des territoires et bibliothèques retenus pour le projet
- communication ciblée pour les bibliothèques choisies (*téléphone et mailing*)
- organisation et planification de 3 journées de formation destinées aux agents de la médiathèque départementale
- formation-action sur 3 territoires avec la participation de 3 bibliothèques par territoire. Une journée de formation dans chacune des bibliothèques. Chaque journée de formation se clôturera par un atelier destiné au public et sera mené par le ou les bibliothécaire(s) formé(s) : soit au total 9 journées de formation/action

Objectif opérationnel

Une médiation autour de l'offre numérique.

- alimenter le portail web de la médiathèque départementale avec une ressource collaborative regroupant des fiches de médiation numérique destinée à l'ensemble des bibliothécaires du réseau départemental

- acquisition de matériel pour la création numérique

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffes de projet : Sandrine Aurat et Lucie Maïaux
- prestataires spécialisés dans l'inclusion numérique et la médiation numérique

Acteurs associés

- les bibliothécaires du réseau départemental
- les partenaires sociaux et culturels d'un même territoire

Calendrier de mise en oeuvre

Définir en concertation avec la responsable de la formation et en fonction du planning déjà établi les dates des 3 premiers jours de formation destinée aux agents de la MDV. Mise en place des journées délocalisées avant l'été 2021.

Formation de l'équipe MDV

25 au 27 mai 2021

Formation des bibliothèques du territoire

- 5 et 6 juillet 2021
- 7 au 9 juillet 2021
- 15 au 17 septembre 2021

Impacts financiers prévisionnels

- Formation des agents de la MDV (3 jours) : 2 700€
- Déplacement des intervenants : 800€

Indicateurs d'évaluation

- nombre de partenaires mobilisés par territoire (*présent à la journée de formation*)
- nombre de personnes participant aux ateliers
- retour d'expériences sur les ateliers sous forme de questionnaire très rapide à remplir sur place
- utilisation de la ressource à distance : nombre de connexions sur le site, nombre de fiches téléchargées
- nombre de fiches médiation créés par les bibliothécaires et ajoutées à la ressource
- pérennisation par les bibliothécaires des actions sur les territoires en dénombrant les programmations d'action culturelle proposées en lien avec le numérique
- obtention du label BNR

Fiche action n°25

Mise en place d'un fablab itinérant à destination des bibliothèques du département.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Objectif opérationnel

Une modernisation des outils de la médiathèque départementale.

Un fablab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un ensemble de machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

Le fablab s'adresse à tous et permet aux concepteurs d'objets de passer plus rapidement et facilement de la phase projet à la phase fabrication de prototype. Il permet aussi de réparer ou de transformer des objets de la vie quotidienne.

Un fablab en bibliothèque est un atout pour l'accessibilité et l'ouverture vers un public jusque-là peu concerné par le lieu. Il donne la possibilité de créer des ateliers bricolage et réparation et de faire découvrir de nouvelles technologies coûteuses à des publics qui ne peuvent y avoir accès par d'autres moyens.

Objectifs

- faire découvrir des machines innovantes à tous les publics
- favoriser la réalisation de projets DIY dans les bibliothèques
- favoriser l'accès à la bibliothèque à de nouveaux publics
- donner l'opportunité aux bibliothécaires de se saisir du matériel et de devenir médiateur de leurs actions
- permettre la réalisation de projets liés à la fabrication de petites pièces

Modalités de mise en oeuvre

- achat de matériels à répartir sur trois ans (*découpeuse laser, brodeuse, découpeuse vinyl...*)
- un projet de médiation de terrain grâce à l'intervention d'un médiateur numérique pour former les bibliothécaires à l'utilisation des machines
- la réalisation d'un corpus de tutoriels à destination des futurs utilisateurs
- la réalisation d'une fiche projet à chaque demande d'emprunt et son étude pour viabilité

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Lucie Maïaux

Acteurs associés

- l'ensemble du réseau des bibliothèques du département
- l'association ici et lab (<https://icietlab.cc/>)

Calendrier de mise en oeuvre

- **2021** : acquisition d'une découpeuse laser et d'une découpeuse vinyle ainsi que des stylos 3D et des caisses de rangements sur mesure
- recrutement d'une médiatrice numérique
- **2022** : acquisition d'une brodeuse, logiciel musique assistée par ordinateur (MAO), de cartes arduino et de mbot et de leurs caisses de rangements sur mesure
- **2023** : un scanner facial

En continu pendant toute la durée du projet : formations des bibliothécaires volontaires et prêts du matériel pour réalisations de projets.

Impacts financiers prévisionnels

27 000€ par an

Incluant les consommables, le mobilier de transport et de déploiement.

Le projet fablab est subventionné à hauteur de 50% par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Indicateurs d'évaluation

- nombre de bibliothèques ayant demandé l'emprunt du fablab
- nombre de personnes ayant participé aux projets proposés par les bibliothèques
- nombre d'intervention des médiateurs dans le cadre de projets numériques de terrain
- retour d'expériences des bibliothécaires par questionnaire

Fiche action n°26

Ressources numériques.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

La médiathèque départementale a déjà amorcé le développement d'une offre numérique et joue un rôle important en termes d'accessibilité au numérique, de développement de la culture numérique et de lutte contre la fracture numérique. La crise sanitaire a révélé et renforcé le besoin de ressources numériques et les usagers des bibliothèques s'en sont véritablement emparé, ce qui est novateur dans leurs pratiques.

Objectifs

- enrichir et compléter l'offre documentaire
- permettre un accès élargi aux bibliothèques et à des ressources culturelles (*horaires 24h/24*)
- permettre à tout citoyen de développer sa culture numérique et se former en phase avec les missions déclinées par le manifeste de l'unesco et la charte des bibliothèques
- accompagner le réseau des bibliothèques dans l'appropriation du numérique pour répondre aux nouveaux usages des publics

Modalités de mise en oeuvre

- acquisition de ressources numériques accessibles depuis le portail de la MDV (*ressources d'autoformation, presse, livre numérique en plus des ressources déjà acquises, livres audio*)
- médiation et valorisation en ligne autour des ressources libres de droit
- formation des agents de la MDV et des bibliothécaires du réseau départemental

Objectif opérationnel

Une médiation autour de l'offre numérique.

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Sylvie Blot

Acteurs associés

- les bibliothécaires du réseau
- la cellule réseau et la cellule médiation

Calendrier de mise en oeuvre

- **2021** : poursuite des abonnements aux ressources numériques en ligne
- **2022** : intégration de livres numériques à la politique documentaire
- développement des ressources en fonction des résultats des évaluations qualitatives et quantitatives

Impacts financiers prévisionnels

- connecteurs C3RB : 3 200€ + 2 000€ si extension portail citoyen
- coût abonnements : 70 000€ à terme/an
- coût formation : 900€ éventuellement renouvelable selon les besoins exprimés
- coût livres numériques intégrés au budget collections
- subventions envisageables au titre de la labellisation BNR

Indicateurs d'évaluation

- nombre de connexions et répartition selon les ressources
- enquête de proximité auprès des bibliothèques du réseau et de leurs usagers

Fiche action n°27

Déploiement de conseillers numériques dans les territoires.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

L'Etat, par le biais du secrétariat chargé de la transition numérique et des communications électroniques (*et relayé par le ministère de la culture*) propose aux collectivités territoriales un financement total pour le recrutement de conseillers numériques à déployer sur les territoires. L'Etat accorde un financement à hauteur du SMIC sur 2 ans, sous forme d'une subvention de 50 000€ par poste. Ce financement peut être étalé sur 3 ans (*soit 50 000€ par poste à percevoir par la collectivité, sur 2 ou 3 ans*).

Dans le même temps, la médiathèque départementale du Var (*DCSJ*) développe dans son schéma départemental de lecture publique en cours de rédaction, un axe stratégique orienté vers la lutte contre la fracture numérique et pour l'inclusion.

La crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de rapprocher le numérique du quotidien de tous les français. Et bien que le taux d'équipement soit important dans les familles, les personnes fragiles ou en rupture ne disposent pas toujours des compétences permettant une maîtrise à minima de l'offre numérique citoyenne, sociale et culturelle.

Objectifs

- soutenir les français dans leurs usages quotidiens du numérique
- sensibiliser tous les publics à un apprentissage nécessaire des nouvelles technologies
- rendre autonomes les citoyens quant à la dématérialisation des services administratifs
- travailler en transversalité avec les directions du département ayant des objectifs communs d'inclusion numérique

Ce partenariat concourt également au développement de l'EAC dans les territoires par l'acquisition de compétences, de documents spécifiques et de propositions de formation et d'accompagnement numérique auprès du jeune public.

Modalités de mise en oeuvre

- rédaction d'une note sur le déploiement de conseillers numériques positionnés dans le service de la médiathèque départementale
- proposition d'un rétro planning et d'une feuille de route à destination des directions partenaires

Déploiement des conseillers numériques sur le terrain dans le cadre d'un plan d'actions de médiation pour lutter contre l'illectronisme :

- permanences familles dans les collèges : accès numériques aux dispositifs départementaux (*bourses, pass sport, sites internet, etc*)

Objectif opérationnel

Une modernisation des outils de la médiathèque départementale.

- médiation numérique et sociale dans les bibliothèques du réseau varois
- valorisation des ressources numériques (*auto-formation, musique et vidéo*) auprès des publics varois

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Géraldine Laporte

Acteurs associés

- la direction des collègues
- la direction des solutions numériques

Calendrier de mise en oeuvre

- **janvier 2021** : note de déploiement des conseillers numériques
- **avril 2021** : recrutement
- **mai à août 2021** : formation et construction de la feuille de route commune
- **septembre 2021** : démarrage des actions de médiation et permanences

Impacts financiers prévisionnels

L'intégration de deux conseillers numériques est subventionnée par l'Etat à 100% (*contrats temporaires*).

Cependant des frais annexes sont à prévoir :

- accès au pool de véhicules MDV
- mise à disposition de matériel informatique et administratif

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'interventions en :

- médiathèques
- collègues
- nombre de réunions transversales et CR
- rapport bilan annuel qualitatif

Fiche action n°28

Labellisation bibliothèque numérique de référence.

Orientation stratégique n° 3

Relever le défi numérique et lutter contre la fracture numérique.

Objectif opérationnel

Une médiation autour de l'offre numérique.

Initié en 2010 par le ministère de la culture, dans le cadre des 14 propositions pour le développement de la lecture, le programme des bibliothèques numériques de référence (BNR) a vocation à aider les collectivités territoriales à se doter d'infrastructures informatiques de haut niveau afin de proposer aux publics de leurs bibliothèques des collections et services numériques de premier plan.

Pensé à l'origine pour 5 collectivités, le programme compte 45 collectivités inscrites sur la liste nationale des BNR entre 2010 et 2019. Partant du constat que la création d'une bibliothèque numérique et le développement de services associés constituent un investissement technique et financier important et durable, l'État articule son soutien par un accompagnement financier pluriannuel, à un taux bonifié, via le concours particulier des bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD).

Le rapport de l'inspection générale des bibliothèques sur les BNR, remis en novembre 2016, a précisé que « le programme BNR a constitué un accélérateur de la modernisation des bibliothèques et donné une impulsion décisive à la conversion des bibliothèques au numérique à un moment clé ».

Objectifs

Les axes des projets des BNR font écho aux quatre orientations du programme BNR, à la fois souples et structurantes :

- impacter tous les publics : accessibilité et inclusion numérique
- développer une offre de collections et de services numériques
- faire évoluer les pratiques professionnelles : formation du personnel, évolution des outils informatiques et numériques, démarche d'évaluation
- rayonner dans les territoires : nouer des partenariats, participer à un écosystème numérique local, s'inscrire dans des projets régionaux/nationaux, posséder des dispositifs numériques itinérants

Modalités de mise en oeuvre

- mise en place de solutions numériques innovantes (RFID, migration portail et SIGB)
- programme de formations numériques à destination des agents du service et des bibliothécaires partenaires
- acquisition de ressources numériques
- médiation numérique auprès des publics
- réalisation de fiches pour la ressource collective web

Pilotes

Médiathèque départementale du Var

- cheffe de projet : Karine Dufal

Acteurs associés

- DRAC PACA
- le réseau des médiathèques varoises

Calendrier de mise en oeuvre

- **2021 :** ▶ mise en place de solutions numériques innovantes (RFID, migration portail et SIGB)
▶ réalisation de fiches pour la ressource collective web
- **2020 et 2021 :** programme de formations numériques à destination des agents du service et des bibliothécaires partenaires
- **2021 et 2022 :** acquisition de ressources numériques
- **2023 :** dépôt du dossier de demande de labellisation

Impacts financiers prévisionnels

La labellisation valorise des projets déjà en cours de réalisation au sein du service et ne génère donc pas d'autre budget supplémentaire que celui prévu lors des arbitrages financiers annuels. Elle permet cependant d'obtenir une subvention du ministère de la culture d'un montant de 50% des dépenses.

Indicateurs d'évaluation

- nombre d'interventions en médiathèques
- nombre d'acquisition de ressources numériques et nombre d'utilisateurs de ces ressources
- nombre de formations interne et à destination du réseau



Publication

Direction générale

Rédaction du schéma

Direction de la culture, du sport et de la jeunesse

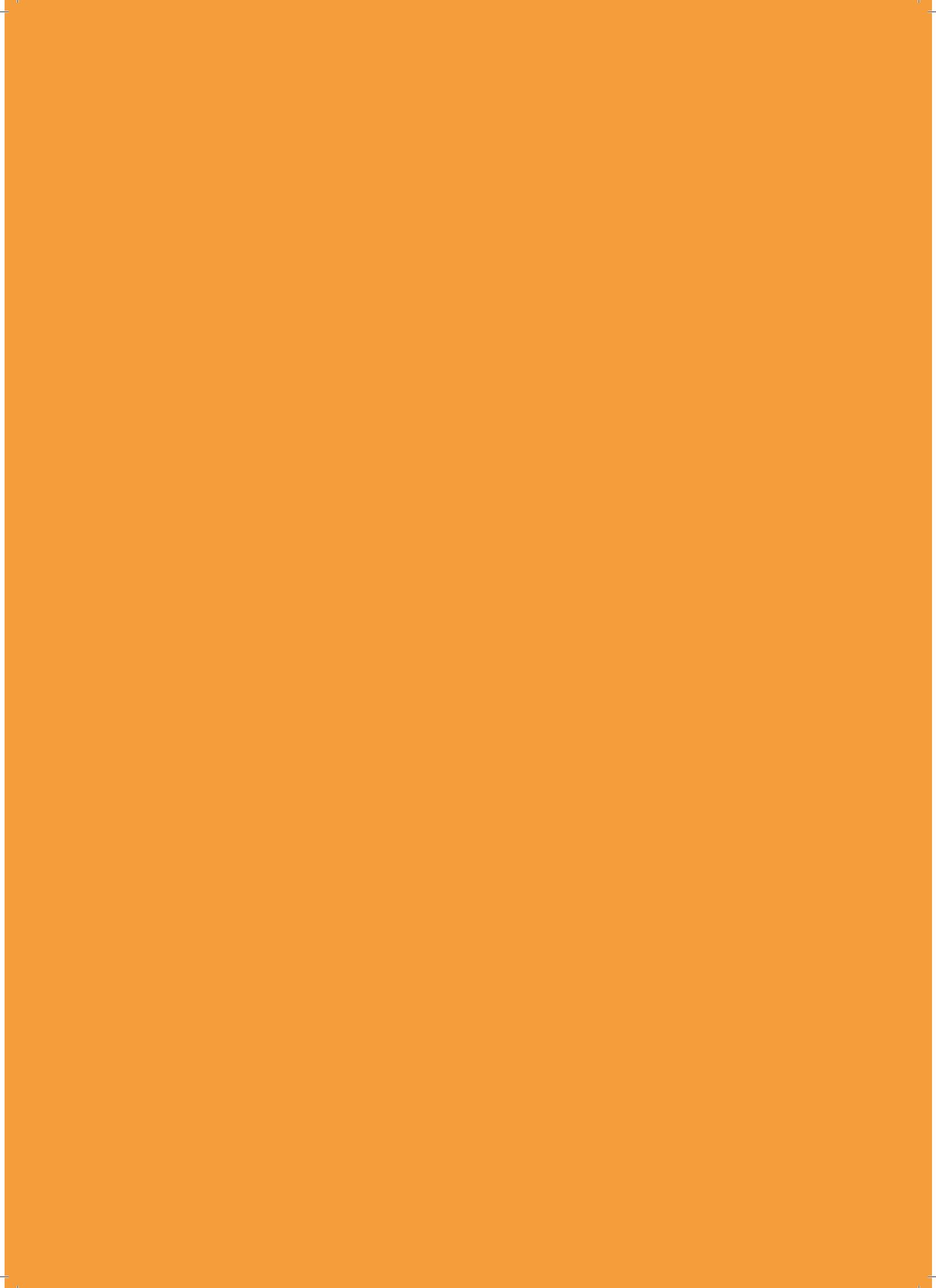
Mise en page et création graphique

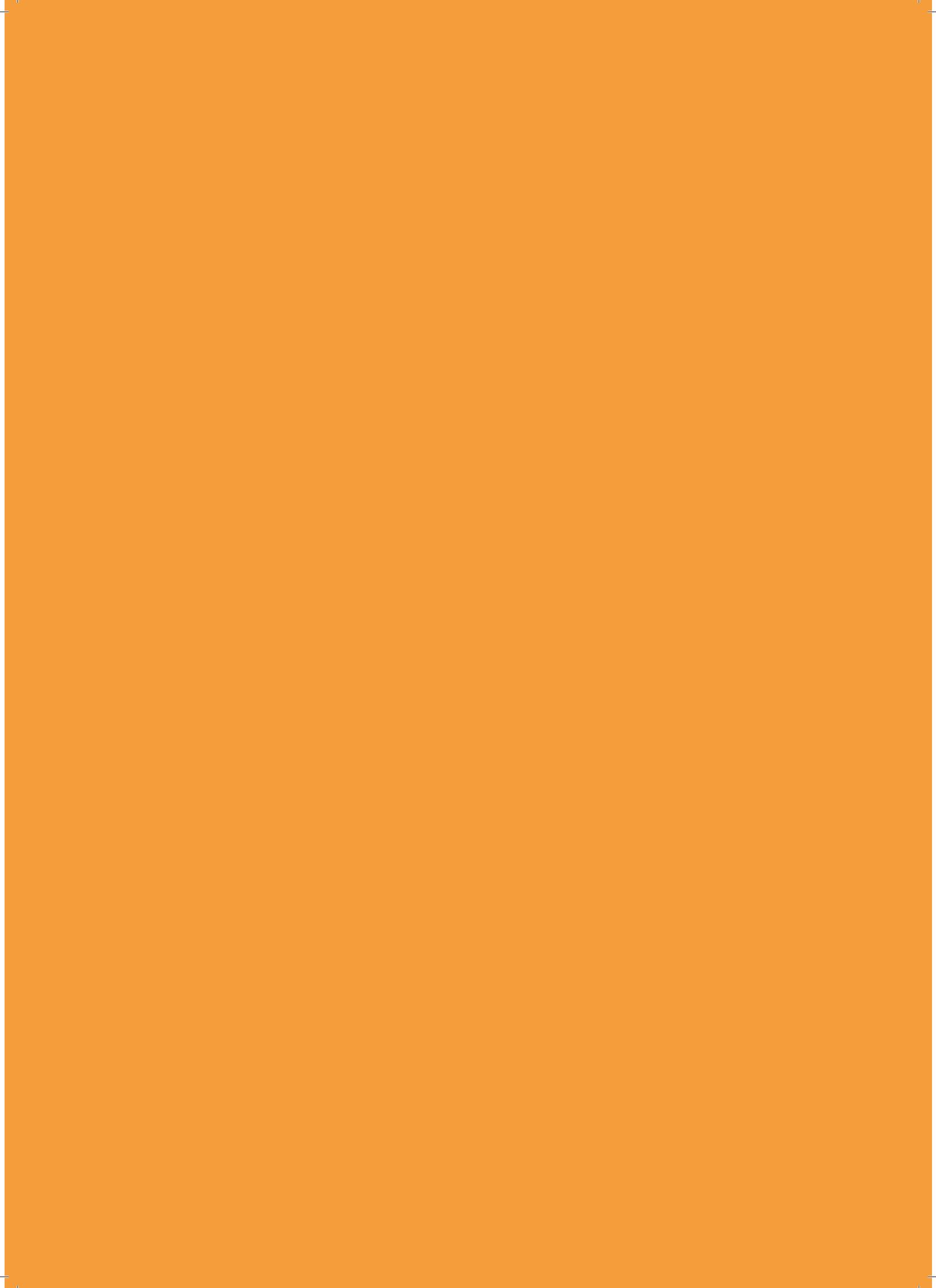
Service communication interne

Impression

Imprimerie départementale du Var

Février 2022





PARTOUT, POUR TOUS,
LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



390 AVENUE DES LICES - CS 41303 - 83076 TOULON CEDEX